



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

2021 Rapport de gestion

Table des matières

Avant-propos	6
Chiffres-clés	8
1 Ensemble de la Fondation	11
1.1 Tâches	11
1.2 Structure organisationnelle	12
1.3 Rapport d'activité des organes	12
1.4 Rapport d'activité domaine opérationnel	14
1.4.1 Changements au sein de la Direction	14
1.4.2 Projets et activités	14
1.5 Placements de capitaux	15
1.6 Comptes annuels de l'Ensemble de la Fondation	17
2 CLP Comptes de libre passage	22
2.1 Chiffres-clés	22
2.2 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes	23
2.2.1 Personnes assurées actives	23
2.2.2 Bénéficiaires de rentes	23
2.3 Nature de l'application du but	23
2.4 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	23
2.4.1 Nature de la couverture des risques	23
2.4.2 Évolution et rémunération des avoirs d'épargne	24
2.4.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP	24
2.4.4 Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques	24
2.4.5 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel	25
2.4.6 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	25
2.5 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	25
2.5.1 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur	25
2.5.2 Présentation des placements par catégorie (exposition économique)	26
2.5.3 Explications du résultat net des placements	27
2.6 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	28
2.7 Comptes annuels Comptes de libre passage	29
3 LPP Prévoyance professionnelle	33
3.1 Chiffres-clés	34
3.2 Bases et organisation	35
3.3 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes	35
3.3.1 Personnes assurées actives	35
3.3.2 Bénéficiaires de rentes	36
3.4 Nature de l'application du but	36

3.4.1	Explications des plans de prévoyance	36
3.4.2	Financement, méthodes de financement	37
3.4.3	Autres informations sur l'activité de prévoyance	37
3.5	Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	37
3.5.1	Nature de la couverture des risques, réassurances	37
3.5.2	Évolution et rémunération des avoirs d'épargne (capital de prévoyance personnes assurées actives)	38
3.5.3	Total des avoirs de vieillesse selon la LPP	38
3.5.4	Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes (capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes)	39
3.5.5	Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques	40
3.5.6	Résultats de la dernière expertise actuarielle	42
3.5.7	Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel	42
3.5.8	Modification des bases et hypothèses techniques	42
3.5.9	Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	42
3.6	Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	42
3.6.1	Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur	42
3.6.2	Présentation des placements par catégorie (exposition économique)	43
3.6.3	Explications du résultat net des placements	44
3.6.4	Explications des placements chez l'employeur et de la réserve de cotisations des employeurs	45
3.7	Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	46
3.8	Comptes annuels Prévoyance professionnelle	48

4 AC Assurance de risque des personnes au chômage 53

4.1	Chiffres-clés	53
4.2	Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes	54
4.2.1	Personnes assurées actives	54
4.2.2	Bénéficiaires de rentes	54
4.3	Nature de l'application du but	54
4.3.1	Explications des plans de prévoyance	54
4.3.2	Financement, méthodes de financement	54
4.3.3	Autres informations sur l'activité de prévoyance	55
4.4	Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	55
4.4.1	Nature de la couverture des risques, réassurances	55
4.4.2	Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes (capital de prévoyance bénéficiaires de rentes)	55
4.4.3	Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques	56
4.4.4	Résultats de la dernière expertise actuarielle	57
4.4.5	Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel	57
4.4.6	Modification des bases et hypothèses techniques	57
4.4.7	Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	58
4.5	Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	58
4.5.1	Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur	58
4.5.2	Présentation des placements par catégorie (exposition économique)	59
4.5.3	Explications du résultat net des placements	60
4.6	Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	61
4.7	Comptes annuels Assurance de risque des personnes au chômage	62

5	CR Contrôle de la réaffiliation	65
5.1	Chiffres-clés	65
5.2	Nature de l'application du but	65
5.3	Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	65
5.4	Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	66
5.5	Comptes annuels Contrôle de la réaffiliation	67
6	Annexe Ensemble de la Fondation	69
6.1	Bases et organisation	69
6.1.1	Forme juridique et but	69
6.1.2	Enregistrement LPP et Fonds de Garantie	69
6.1.3	Indication des actes et des règlements	70
6.1.4	Organe suprême, gestion et droit à la signature	70
6.1.5	Expert-e, organe de révision, société qui contrôle les investissements, autorité de surveillance	72
6.1.6	Employeurs affiliés	72
6.2	Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes	72
6.2.1	Personnes assurées actives	72
6.2.2	Bénéficiaires de rentes	72
6.3	Nature de l'application du but	72
6.3.1	Explications des plans de prévoyance	72
6.3.2	Financement, méthodes de financement	72
6.3.3	Autres informations sur l'activité de prévoyance	73
6.4	Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	73
6.4.1	Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26	73
6.4.2	Principes comptables et d'évaluation	73
6.4.3	Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes	73
6.5	Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	74
6.5.1	Nature de la couverture des risques, réassurances	74
6.5.2	Évolution et rémunération des avoirs d'épargne	74
6.5.3	Total des avoirs de vieillesse selon la LPP	74
6.5.4	Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	74
6.5.5	Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques	74
6.5.6	Résultats de la dernière expertise actuarielle	74
6.5.7	Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel	74
6.5.8	Modification des bases et hypothèses techniques	74
6.5.9	Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	75
6.6	Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	75
6.6.1	Organisation de l'activité de placement, dépositaire central, direction du fonds, sociétés de conseil en placement et de gestion de fortune	75
6.6.2	Utilisation des extensions (art. 50, al. 4, OPP 2) pour autant que le respect de la sécurité et de la répartition du risque (art. 50, al. 1–3, OPP 2) puisse être établi de façon concluante	77
6.6.3	Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur	77
6.6.4	Présentation des placements par catégorie (exposition économique)	78
6.6.5	Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)	79
6.6.6	Engagements de capital ouverts	80
6.6.7	Valeur de marché des titres en securities lending	80

6.6.8	Explications du résultat net des placements	80
6.6.9	Explications des frais de gestion de fortune	81
6.6.10	Explications des placements chez l'employeur et de la réserve de cotisations des employeurs	82
6.7	Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	82
6.8	Demandes de l'autorité de surveillance	82
6.9	Autres informations relatives à la situation financière	82
6.9.1	Liquidations partielles	82
6.9.2	Mise en gage d'actifs	83
6.9.3	Procédures juridiques en cours	83
6.9.4	Engagements locatifs à long terme	83
6.10	Événements postérieurs à la date du bilan	83
7	Rapport de l'organe de révision	85
8	Lexique et liste des abréviations	88
8.1	Lexique	88
8.2	Liste des abréviations	89
9	Adresses	91

Le rapport de gestion et les comptes annuels de la Fondation institution supplétive LPP sont publiés en allemand, français et italien. En cas de divergence entre la version française ou italienne et le texte original allemand, ce dernier fait foi.

Avant-propos

L'année 2021 a de nouveau été placée sous le signe de la pandémie de COVID-19. L'ensemble de la Fondation institution supplétive LPP a continué d'être sollicité à tous les niveaux organisationnels. Malgré cette situation particulière, tous les objectifs ont pu être atteints, comme par exemple la réussite du programme « Hermes ». Par ailleurs, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a contrôlé pour la première fois la gestion des opportunités et des risques et a délivré un très bon certificat à l'institution supplétive. Les principaux défis restent les taux d'intérêt négatifs, qui exercent une pression sur le résultat des placements.

Durant la deuxième année de pandémie de coronavirus, les banques d'émission ont également soutenu massivement les économies nationales. En raison de la raréfaction de l'offre liée à la pandémie, il en a résulté une inflation attendue depuis longtemps, alors que la demande était bonne. Les grandes gagnantes de cette situation ont été les bourses des pays industrialisés, dont la valeur a progressé de 20% à 25% en 2021. Les prix de l'immobilier ont également poursuivi leur hausse prolongée de plus de 7%. Conséquences de l'augmentation des anticipations inflationnistes, les taux d'intérêt ont enfin augmenté, ce qui a entraîné des pertes de valeur sur les portefeuilles d'obligations. Toutefois, en raison de la vigueur du franc suisse, la Banque nationale suisse n'avait toujours pas de marge de manœuvre pour modifier son taux directeur à court terme. La perte de valeur sur les obligations ainsi que les taux d'intérêt à court terme en francs toujours négatifs ont pesé sur le résultat réjouissant des placements de la Fondation. Avec 1.2% dans la branche CLP et 4.2% respectivement 4.1% dans les domaines LPP et AC, les résultats des placements de l'institution supplétive ont été nettement supérieurs aux rendements théoriques. Il s'agit d'un résultat réjouissant, notamment compte tenu de la capacité d'exposition au risque limitée des branches LPP et CLP.

En 2021, le total du bilan de la Fondation a dépassé pour la première fois la barre des 20 milliards. Cause : le bon rendement des placements et l'afflux de capitaux effréné dans la branche CLP. Dans le contexte actuel, la Fondation a donc été mise à rude épreuve à bien des niveaux. Il a néanmoins été possible d'augmenter le degré de couverture : dans la branche CLP, il a augmenté de 0.2 point de pourcentage, passant de 107.8% à 108.0%. Dans la branche LPP, il a même augmenté de 8.4 points de pourcentage, passant de 112.1% à 120.5%, et dans l'AC, de 4.1 points de pourcentage, de 201.1% à 205.2%.

Des exemples de succès à caractère novateur

Le programme « Hermes », lancé en 2018 et qui comprend 26 sous-projets, s'est achevé comme prévu à la fin septembre 2021 avec les améliorations qualitatives prévues et nettement en dessous des coûts budgétisés. Son but était d'accroître l'efficacité, la qualité et la mesurabilité des processus importants relatifs à la communication avec notre clientèle, et donc la satisfaction de cette dernière. Dans le même temps, l'objectif était d'encourager les collaboratrices et collaborateurs et d'accroître leur satisfaction. Le service client est ainsi plus professionnel et prêt à faire face à la croissance continue avec le même effectif de collaborateurs. Avec l'introduction de diverses mesures, comme les nombreux formulaires en ligne, la tendance à la numérisation est prise en compte.

L'institution supplétive apporte également depuis 2012 une contribution importante à la numérisation de la prévoyance professionnelle avec le service BVG Exchange. La plate-forme mise en place et exploitée par la Fondation, qui offre gratuitement à toutes les caisses de pension de Suisse la possibilité d'échanger des données de manière automatisée, a continué de gagner en popularité au cours de l'exercice sous revue (plus 57 affiliations). Jusqu'à présent, 148 caisses de pension au total se sont affiliées et ont échangé plus de 600'000 documents électroniques.

Pour la première fois dans l’histoire de la Fondation, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a vérifié la gestion des opportunités et des risques de la Fondation. L’évaluation a été très positive et il a été confirmé que l’institution supplétive anticipe les principales problématiques. Le rapport souligne en outre la nécessité de solutions durables pour la branche CLP : le compte sans intérêts que la Trésorerie fédérale accorde à la Fondation depuis l’automne 2020 dans certaines circonstances n’a pas dû être utilisé jusqu’à présent. Comme il est provisoirement limité à trois ans, il est essentiel de trouver rapidement des solutions complémentaires et durables dans le domaine du libre passage.

Le travail culturel, un pilier important

Lorsque le Conseil fédéral a réintroduit l’obligation de télétravail à la mi-janvier, tout le monde a travaillé à nouveau à domicile, à l’exception de quelques collaboratrices et collaborateurs que leur activité obligeait à être sur place. L’équipement technique était disponible depuis le confinement de 2020, la méthode de travail éprouvée et la communication interne établie. Au cours de l’exercice sous revue, les défis ont plutôt porté sur le maintien et le développement de la culture d’entreprise. La task force Coronavirus a continué à se réunir chaque semaine pour analyser la situation et définir les éventuelles mesures à prendre.

Début septembre, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont retournés travailler au bureau. Ce changement n’a pas seulement été particulier en raison de la longue phase de télétravail, mais aussi parce que de nouvelles configurations d’équipes ont été créées entre-temps. En effet, « Hermes » a entraîné en avril une réorganisation en profondeur du service client : toutes les collaboratrices et collaborateurs ont été répartis dans les nouveaux départements « Front-office », « Back-office » et « Experts » en fonction de leurs compétences. Au retour, il s’agissait de réunir les nouvelles équipes sur le site. De même, les équipes existantes d’autres départements devaient se revoir et réfléchir à leur collaboration. Ce processus a été soutenu par des « ateliers sur les valeurs ». Pendant une demi-journée, toutes les équipes se sont intéressées de près aux sept valeurs existantes de la collaboration. Cet échange interactif a rencontré un écho très positif à tous les niveaux de l’organisation.

Nous remercions nos clientes et clients, toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs, nos organes de surveillance et les organisations partenaires externes pour leur collaboration constante et engagée.



Lukas Müller-Brunner
Président du Conseil
de fondation



Marc Gamba
Directeur

Chiffres-clés

1 Ensemble de la Fondation		2021	2020
Nombre de comptes / personnes assurées actives		1'509'050	1'473'747
Nombre de rentes versées		12'297	11'817
Excédent de produits / de charges ¹	CHF	366'670'627	113'621'805
Rendement sur les placements de capitaux		1.8%	1.1%
Taux de frais TER ²		0.11%	0.13%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Total du bilan	CHF	21'079'040'466	19'598'081'532

2 CLP			
Nombre de comptes		1'344'676	1'272'578
Excédent de produits / de charges ¹	CHF	140'429'871	5'876'408
Rendement sur les placements de capitaux		1.2%	0.4%
Taux de frais TER ²		0.09%	0.11%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	16'819'938'068	15'431'232'185
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques en	CHF	15'567'494'020	14'319'218'008
Degré de couverture (effectif) ²		108.0%	107.8%
Degré de couverture (théorique) ²		107.0%	107.0%
Frais d'administration par compte	CHF	11.00	10.39

3 LPP			
Nombre de personnes assurées actives		42'646	37'624
Nombre de rentes versées		7'916	7'350
Nombre d'entreprises / affiliations		26'816	32'346
Excédent de produits / de charges ¹	CHF	209'831'514	66'361'431
Rendement sur les placements de capitaux		4.2%	4.1%
Taux de frais TER ²		0.18%	0.17%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	3'195'123'883	3'090'543'264
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	CHF	2'652'014'094	2'757'264'989
Degré de couverture (effectif) ²		120.5%	112.1%
Degré de couverture (théorique) ²		122.3%	120.6%
Frais d'administration par personne assurée	CHF	243.45	305.12

4 AC		2021	2020
Nombre de personnes au chômage / personnes assurées actives		121'728	163'545
Nombre de rentes versées		4'381	4'467
Excédent de produits / de charges ¹	CHF	16'409'243	41'383'965
Rendement sur les placements de capitaux		4.1%	4.2%
Taux de frais TER ²		0.18%	0.19%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	847'418'670	831'405'414
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	CHF	412'951'878	413'347'865
Degré de couverture (effectif) ²		205.2%	201.1%
Degré de couverture (théorique) ²		118.2%	116.2%
Frais d'administration par rente versée	CHF	349.77	349.02
5 CR			
Nombre d'annonces		21'469	28'092
Frais d'administration par annonce	CHF	38.50	31.31

¹ avant modification des réserves de fluctuation de valeur

² pour la définition, voir chapitre 8 « Lexique et liste des abréviations »

1 Ensemble de la Fondation

1 Ensemble de la Fondation

La Fondation institution supplétive LPP a été créée en décembre 1983 par les organisations faïtières des personnes salariées et des employeurs sur mandat de la Confédération. Elle sert d'institution d'accueil et de filet de sécurité de la prévoyance professionnelle en Suisse. En collaboration avec le Fonds de Garantie LPP, l'institution supplétive veille à ce que les prestations minimales soient garanties conformément aux prescriptions légales à l'ensemble des personnes salariées.

En vertu de son mandat légal, la Fondation a le pouvoir souverain d'édicter des décisions.

L'institution supplétive employait à la fin de l'année sous revue 212 collaboratrices et collaborateurs et cinq apprenti-e-s sur les trois sites de Zurich, Lausanne et Bellinzone. Comptant plus de 1,5 million de personnes assurées, elle est l'une des plus grandes institutions de prévoyance de Suisse.

1.1 Tâches

La Fondation a pour but l'application de la prévoyance professionnelle. Elle gère notamment l'institution supplétive conformément à l'art. 54, al. 2, let. b, LPP.

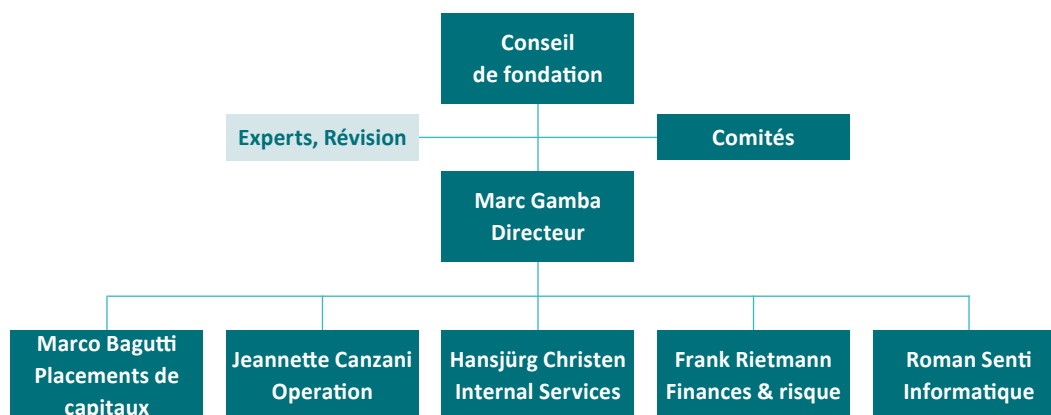
Les tâches de l'institution supplétive sont réparties en quatre branches :

- CLP** Activité relevant de l'art. 4, al. 2 de la loi sur le libre passage (art. 60, al. 5, LPP) depuis le 1^{er} janvier 1995.
- LPP** Exécution des tâches liées à la prévoyance obligatoire et facultative selon l'art. 60, al. 2, let. a-d, LPP depuis le 1^{er} janvier 1985 et conversion en rentes des prestations de libre passage provenant du partage de la prévoyance à la suite d'un divorce conformément à l'art. 60, al. 2, let. f, LPP depuis le 1^{er} janvier 2017.
- AC** Mise en œuvre de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les personnes au chômage selon l'art. 2, al. 3, LPP (art. 60, al. 2, let. e, LPP) depuis le 1^{er} juillet 1997.
- CR** Contrôle de la réaffiliation selon l'art. 11, al. 3^{bis}, LPP depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les tâches administratives de ces quatre branches sont assumées depuis le 1^{er} janvier 2009 par une organisation interne à la Fondation.

1.2 Structure organisationnelle

Au 31 décembre 2021, l'organisation était la suivante :



1.3 Rapport d'activité des organes

Conseil de fondation

Au cours de l'année sous revue, le Conseil de fondation a tenu quatre réunions ordinaires. En plus de ses tâches ordinaires légales et réglementaires, il a traité en particulier les affaires suivantes :

- Décision d'augmenter les budgets de risque dans la stratégie de placement pour les branches LPP et AC, sur la base d'une étude de la société Ecofin en vue de l'optimisation du portefeuille et de l'augmentation du rendement attendu.
- Conformément à la décision, le mandat de conseil pour le droit de vote en cours depuis 2010 a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres.
- Prise de connaissance du rapport annuel sur la durabilité des placements de capitaux (ESG) et prise de décision sur les mesures concrètes de mise en œuvre.
- Introduction des tables de générations au 31 décembre 2021.
- Introduction d'une procédure pour le décompte des cas selon l'art. 12 LPP avec le Fonds de Garantie.
- Introduction d'un versement mensuel de la rente au lieu d'un versement trimestriel au 1er janvier 2022 à la demande de nombreux clients.
- Révision du taux d'intérêt technique dans les branches LPP et AC. Abaissement du taux d'intérêt technique dans l'AC à 1.25% au 31 décembre 2021. Le taux d'intérêt technique dans la LPP est resté inchangé à 1.5%.
- Augmentation de la rémunération de l'avoir de vieillesse obligatoire LPP de 1.0% à 1.25% (taux d'intérêt minimal 1.0%) et de l'avoir de vieillesse surobligatoire de 0.1% à 0.35% en 2022.
- Adaptation des dispositions générales et des plans de prévoyance au 1er janvier 2022, notamment en raison de diverses modifications de loi (congé de paternité, congé de prise en charge, développement continu de l'AI).

- Lancement d'un nouveau cycle des « opportunités et risques les plus importants » début 2022
- Prise de connaissance de l'achèvement du programme « Hermes » (cf. chapitre 1.4.2).
- Approbation des plages salariales adaptées sur la base d'un remaniement complet de la carte des fonctions et d'un benchmarking salarial réalisé par un partenaire externe.
- Décision sur les adaptations de la Directive sur les compétences financières. Une liste a notamment été soumise au Conseil de fondation resp. au Comité de placement en vue de la vérification ou d'un nouvel appel d'offres des contrats échus.
- Établissement d'une Directive pour le système de contrôle interne (SCI), qui était jusqu'à présent réglementé dans un manuel.
- Nouvelle élection de Patrick Spuhler, Prevanto SA, comme expert en prévoyance professionnelle après un nouvel appel d'offres pour le mandat.
- Confirmation de BDO SA en tant qu'organe de révision après vérification ordinaire du contenu, de l'adéquation et des coûts.

Comité du Conseil de fondation

Le Comité du Conseil de fondation a tenu en 2021 huit réunions ordinaires au cours desquelles il a préparé les affaires et les bases décisionnelles pour le Conseil de fondation. Il a traité en particulier les projets, directives et règlements adoptés ultérieurement par le Conseil de fondation et a formulé les propositions correspondantes à l'attention du Conseil de fondation.

Le Comité s'est également penché sur les principaux thèmes suivants :

- Introduction éventuelle de frais de compte dans la branche CLP.
- Suivi et surveillance dans le cadre du programme « Hermes ».
- Reporting élargi dans le domaine des ressources humaines, des initiatives réglementaires en cours et leurs conséquences potentielles sur la Fondation ainsi que de la plate-forme BVG Exchange.
- Conséquences possibles de la nouvelle loi sur la protection des données sur la Fondation.

Comité de placement

Au cours de l'exercice 2021, le Comité de placement s'est réuni lors de huit séances ordinaires, au cours desquelles il s'est penché sur les bases commerciales et décisionnelles pour les placements de capitaux. En plus des points du rapport et des points habituels, il s'est notamment occupé des affaires suivantes :

- Nouvel appel d'offres régulier pour le mandat d'obligations d'entreprises EUR.
- Appel d'offres et mise en œuvre de la nouvelle catégorie de placement « Obligations à haut rendement ».
- Élaboration des bases pour la mise en œuvre de la nouvelle catégorie de placement « Obligations d'infrastructures Global ».
- Révision et réorientation du securities lending (prêt de titres).

1.4 Rapport d'activité domaine opérationnel

1.4.1 Changements au sein de la Direction

Nominations

Aucune nomination

Sorties et départs à la retraite

Aucune sortie ni aucun départ à la retraite

1.4.2 Projets et activités

Clôture du programme « Hermes »

Le programme « Hermes », lancé en 2018 et qui comprend 26 sous-projets, s'est achevé comme prévu à la fin septembre 2021, avec les améliorations qualitatives prévues et nettement en dessous des coûts budgétisés : son but était d'accroître l'efficacité, la qualité et la mesurabilité des processus importants relatifs à la communication avec notre clientèle, et donc la satisfaction de cette dernière. Dans le même temps, l'objectif était d'encourager les collaboratrices et collaborateurs et d'accroître leur satisfaction. Le service client est ainsi plus professionnel et prêt à faire face à la croissance continue avec le même effectif de collaborateurs. Avec l'introduction de diverses mesures, comme les nombreux formulaires en ligne, la tendance à la numérisation est prise en compte.

Vérification de la gestion des opportunités et des risques par le Contrôle fédéral des finances (CDF)

La gestion des opportunités et des risques sous sa forme actuelle a été mise en place dès 2019. Les « opportunités et risques les plus importants » sont identifiés conformément à la méthodologie appliquée au moyen d'enquêtes internes menées auprès des responsables au niveau du Conseil de fondation, de la Direction générale et des cadres. Toutes les opportunités et tous les risques sont répertoriés sur une carte des risques et généralement évalués sur le plan monétaire. Des mesures, compétences et délais sont définis et leur mise en œuvre surveillée afin de saisir les opportunités et de réduire les risques.

Pour la première fois, le CDF a procédé à une vérification de l'institution supplétive. L'objectif était d'évaluer la gestion des opportunités et des risques. Selon le rapport, l'examen a donné un très bon résultat.

Mesures prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19

La task force interne créée en 2020 s'est réunie ou a tenu une vidéoconférence au moins une fois par semaine et continuera à fonctionner jusqu'à la fin de la pandémie. Son action a été et reste axée sur la préservation de la santé, la garantie du devoir d'assistance en tant qu'employeur et donc la garantie de l'efficacité opérationnelle. Comme l'année précédente, elle a notamment traité les sujets suivants en prenant les décisions nécessaires à chaque niveau : analyse de l'évolution externe (pandémie et mesures des autorités), plans de protection, y compris décisions sur les mesures spatiales et organisationnelles ainsi que sur l'acquisition et l'utilisation de matériel. En outre, la task force Mesures a piloté des mesures de communication internes et externes et assuré le flux d'informations avec la présidence, le Comité du Conseil de fondation et le Conseil de fondation ainsi qu'avec les collaboratrices et collaborateurs.

1.5 Placements de capitaux

Rétrospective du marché

La bonne marche de l'économie dans les pays industrialisés malgré la pandémie persistante de COVID-19 a entraîné des gains d'actions élevés d'environ 25% (mesurés selon l'indice MSCI). L'immobilier a également connu une augmentation de valeur significative d'environ 8%. Avec des carnets de commande bien remplis et une politique monétaire toujours ultra-expansive des banques d'émission, l'inflation a également augmenté dans des proportions surprenantes dans de nombreux pays, ce qui a entraîné un relèvement des taux d'intérêt attendu depuis longtemps. Il en résulte des pertes d'évaluation sur les portefeuilles d'obligations. Les taux d'intérêt toujours négatifs pour les placements à court terme en francs suisses ont également généré des pertes.

Stratégie de placement

Stratégie de placement 2021	Ensemble de la Fondation ¹	LPP jusqu'au 30.06	LPP à partir du 01.07	AC	CLP ²
Liquidités / Short Duration	49.2%	1.0%	1.0%	20.0%	59.5%
Obligations Suisse	17.8%	44.0%	42.0%	26.0%	13.0%
Obligations Monde AAA-AA	8.1%	10.0%	7.0%	13.0%	8.0%
Obligations d'entreprises Monde	6.7%	9.0%	11.0%	6.0%	6.0%
Obligations à haut rendement Monde	0.3%	0.0%	2.0%	0.0%	0.0%
Actions Suisse	3.0%	5.0%	5.0%	5.0%	2.5%
Actions Monde	7.7%	14.0%	15.0%	14.0%	6.0%
Actions marchés émergents	1.2%	2.0%	2.0%	3.0%	1.0%
Valeurs immobilières Suisse	5.6%	13.0%	13.0%	10.0%	4.0%
Valeurs immobilières Monde	0.4%	2.0%	2.0%	3.0%	0.0%

¹ pondéré, basé sur les stratégies et placements de capitaux des différentes branches au 31.12

² stratégie de placement dynamique en fonction de la capacité d'exposition au risque

Suite à l'étude ALM menée en 2020, le Conseil de fondation a décidé d'adapter la stratégie de placement de la branche LPP. Ces adaptations ont été mises en œuvre en deux étapes au début et au milieu de l'année. La branche CLP a elle aussi bénéficié dès le début de l'exercice d'une stratégie de placement légèrement adaptée avec un budget de risque plus faible. La préservation nominale du capital des avoirs de libre passage exigée par la loi doit ainsi être garantie avec une probabilité encore plus élevée.

Performance

Performance par catégorie de placement	Valeur marchande CHF 31.12.2021	2021 Performance	2021 Benchmark	2021 Variation	Valeur marchande CHF 31.12.2020	2020 Performance
Liquidités / Short Duration	10'401'315'711	-0.5%	-0.8%	0.3%	9'279'449'252	-0.4%
Obligations Suisse	3'622'375'430	-1.5%	-2.1%	0.6%	3'424'350'100	0.3%
Obligations Monde	0	0.0%	0.0%	0.0%	2'490'455'456	2.2%
Obligations Monde AAA-AA	1'573'457'742	-5.9%	-4.7%	-1.2%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	1'299'309'141	-1.5%	-1.6%	0.1%	0	0.0%
Obligations à haut rendement Monde	60'781'660	-3.4%	-1.3%	-2.1%	0	0.0%
Actions Suisse	640'724'414	23.1%	23.4%	-0.3%	724'123'364	3.6%
Actions Monde	1'590'015'230	25.3%	24.8%	0.5%	1'393'141'515	6.1%
Actions marchés émergents	251'792'573	0.3%	0.5%	-0.2%	300'452'343	8.2%
Valeurs immobilières Suisse	1'209'890'434	7.4%	6.7%	0.7%	1'406'399'363	10.2%
Valeurs immobilières Monde	78'087'021	7.8%	7.8%	0.0%	74'248'839	-4.1%
Matières premières ¹	0	1.9%	2.3%	-0.4%	177'140'403	-7.1%
FX Overlay	69'323'432				18'841'981	
Total général (y compris couverture de change)	20'797'072'787	1.8%	1.4%	0.4%	19'288'602'617	1.1%
Total général (sans couverture de change)		1.8%	1.5%	0.3%		0.4%

¹ Vente des matières premières au 08.01.2021 et donc arrêt de la mesure de la performance à partir de cette date

Le rendement du total des actifs de la Fondation institution supplétive doit être évalué en tenant compte des différentes stratégies de placement des branches CLP, LPP et AC. Dans l'ensemble, le rendement de 1.8% pour l'année 2021 peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la capacité d'exposition au risque fortement restreinte de l'institution supplétive. Le résultat obtenu est supérieur de 0.4 point de pourcentage au rendement du benchmark. Cet écart positif s'explique principalement par le risque de taux d'intérêt (duration) plus faible des obligations en CHF, ce qui a nettement réduit la perte d'évaluation dans cette catégorie de placement, ainsi que par la mise en œuvre satisfaisante de la catégorie « Liquidités / Short Duration », marquée par les taux d'intérêt négatifs.

La couverture étendue des risques de change dans les actifs immobilisés de l'institution supplétive a permis la réduction des risques souhaitée. En raison de l'évolution opposée du dollar américain et de l'euro par rapport au franc suisse, le rendement n'a guère changé du fait de la couverture du risque de change.

Exercice des droits de vote

L'institution supplétive a exercé ses droits de vote dans les assemblées générales des entreprises suisses dans lesquelles elle détient une participation. Des informations détaillées à ce sujet sont disponibles sur le site de la Fondation institution supplétive (www.aeis.ch).

1.6 Comptes annuels de l'Ensemble de la Fondation

Bilan de l'Ensemble de la Fondation

ACTIF	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Placements	21'064'537'852.45	19'595'430'133.91
Liquidités	109'347'911.44	153'957'132.91
Créances envers les personnes qui paient des cotisations	123'424'113.13	124'268'807.29
Autres créances	31'837'721.60	25'387'871.12
Avoirs auprès de tiers	1'271'342.55	1'285'457.90
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions	1'994'990.31	2'796'343.29
Avoirs auprès du FdG	27'356'157.85	19'150'824.83
Avoirs auprès de destinataires	1'215'230.89	2'155'245.10
Placements de capitaux	20'797'072'787.28	19'288'602'616.59
Liquidités / Short Duration	10'401'315'711.00	9'279'449'252.28
Obligations Suisse	3'622'375'430.33	3'424'350'099.91
Obligations Monde	0.00	2'490'455'456.01
Obligations Monde AAA-AA	1'573'457'741.88	0.00
Obligations d'entreprises Monde	1'299'309'140.97	0.00
Obligations à haut rendement Monde	60'781'659.69	0.00
Actions Suisse	640'724'413.69	724'123'364.06
Actions Monde	1'590'015'229.93	1'393'141'515.15
Actions marchés émergents	251'792'573.03	300'452'343.42
Matières premières	0.00	177'140'402.85
Valeurs immobilières Suisse	1'209'890'433.73	1'406'399'362.84
Valeurs immobilières Monde	78'087'020.76	74'248'839.26
FX Overlay	69'323'432.27	18'841'980.81
Équipements d'exploitation	2'855'319.00	3'213'706.00
Compte de régularisation actif	14'502'613.71	2'651'398.17
Total des actifs	21'079'040'466.16	19'598'081'532.08

PASSIF	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements	211'829'229.25	239'592'090.95
Prestations de libre passage et rentes	61'441'816.62	62'477'408.89
Autres dettes	150'387'412.63	177'114'682.06
Compte de régularisation passif	4'418'824.26	5'054'010.29
Réserve de cotisations de l'employeur	311'791.13	254'567.33
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	18'632'459'991.97	17'489'830'861.31
Capital de prévoyance des personnes assurées actives	16'130'031'407.82	15'035'776'838.66
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'616'844'584.15	1'478'935'022.65
Provisions techniques	885'584'000.00	975'119'000.00
Réserve de fluctuation de valeur	1'707'986'612.78	1'402'580'890.21
Capital de la Fondation, fonds libres	522'034'016.77	460'769'111.99
Capital de la Fondation	5'000.00	5'000.00
Fonds libres	522'029'016.77	460'764'111.99
Fonds libres au début de la période	460'764'111.99	294'931'523.27
Excédent de produits (+) / de charges (-)	61'264'904.78	165'832'588.72
Total des passifs	21'079'040'466.16	19'598'081'532.08

Compte d'exploitation de l'Ensemble de la Fondation

	CHF 2021	CHF 2020
Cotisations et apports ordinaires et autres	226'125'262.49	211'945'232.75
Cotisations des personnes salariées	97'923'793.19	97'284'498.86
Cotisations des employeurs	102'748'663.67	105'800'022.68
Prélèvement RCE pour le financement de cotisations	-34'483.15	-27'582.32
Primes uniques et rachats	3'654'038.95	3'256'187.51
Apports dans la réserve de cotisation de l'employeur	122'215.70	115'582.30
Subsides du FdG pour structure d'âge défavorable	5'869'047.00	5'955'293.00
Attribution / amortissement des créances FdG art. 12 LPP	17'605'680.92	0.00
Attribution / amortissement des créances FdG art. 56 LPP	-1'763'693.79	-438'769.28
Prestations d'entrée	4'294'406'259.21	4'406'339'566.61
Apports de libre passage	4'285'712'813.05	4'397'884'930.45
Attributions en cas de reprises d'effectifs de personnes assurées	-49'803.99	268.35
Remboursements de versements anticipés EPL / divorce	8'743'250.15	8'454'367.81
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	4'520'531'521.70	4'618'284'799.36
Prestations réglementaires	-542'202'317.20	-505'645'231.82
Rentes de vieillesse	-64'715'523.76	-59'174'510.27
Rentes de survivants	-7'743'487.20	-7'117'261.33
Rentes d'invalidité	-24'585'806.03	-24'502'776.12
Rentes pour enfants	-2'905'389.13	-2'933'421.45
Prestations en capital à la retraite	-392'198'002.35	-359'289'013.41
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-51'774'439.73	-53'256'373.46
Prestations de libre passage en cas de sinistres	1'720'331.00	628'124.22
Prestations de sortie	-2'794'847'409.79	-2'542'292'652.06
Prestations de libre passage en cas de sortie	-2'709'114'867.22	-2'466'373'144.98
Prestation de libre passage en cas de résiliation du contrat	-25'292'879.16	-20'486'846.03
Versement des droits fondés sur des liquidations partielles	0.00	0.00
Versement du capital de couverture en cas de résiliation du contrat	-1'111'490.41	-828'057.38
Versement RCE en cas de résiliation du contrat	-30'508.75	-39'591.18
Versements anticipés EPL / divorce	-59'297'664.25	-54'565'012.49
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-3'337'049'726.99	-3'047'937'883.88
Dissolution (+) / constitution (-) des capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations	-1'142'688'455.92	-1'648'860'127.24
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des personnes assurées actives	-1'085'176'620.79	-1'484'109'502.39
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-137'909'561.50	-96'384'693.52
Dissolution / constitution de provisions techniques	89'535'000.00	-58'607'000.00
Rémunération du capital d'épargne	-9'080'049.83	-9'710'522.53
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	-57'223.80	-48'408.80
Charges d'assurance	-1'030'337.00	-1'005'519.00
Cotisations au FdG pour structure d'âge défavorable	-1'030'337.00	-1'005'519.00
Résultat net de l'activité d'assurance	39'763'001.79	-79'518'730.76

Compte d'exploitation de l'Ensemble de la Fondation

	CHF 2021	CHF 2020
Résultat net des placements	350'431'449.19	216'141'529.09
Produits d'intérêts autres créances	2'285'183.43	2'211'066.98
Produits des placements de capitaux	373'140'918.80	240'147'032.49
Résultat liquidités / Short Duration	-48'587'467.87	-21'158'620.32
Résultat obligations Suisse	-49'879'827.63	9'974'011.23
Résultat obligations Monde	-11'765'008.78	49'043'409.95
Résultat obligations Monde AAA-AA	-91'114'171.10	0.00
Résultat obligations d'entreprises Monde	-11'490'858.23	0.00
Résultat obligations à haut rendement Monde	-1'201'529.31	0.00
Résultat actions Suisse	131'296'159.57	3'980'948.22
Résultat actions Monde	346'527'301.31	-61'617'162.83
Résultat actions marchés émergents	3'752'310.69	11'319'370.96
Résultat matières premières	4'521'735.49	-16'113'978.97
Résultat valeurs immobilières Suisse	92'945'337.94	141'109'483.18
Résultat valeurs immobilières Monde	6'769'476.82	-2'264'131.24
Résultat FX Overlay	1'367'459.90	125'873'702.31
Charges de gestion de fortune	-22'861'090.25	-24'150'147.61
Charges d'intérêt	-2'133'562.79	-2'066'422.77
Autres produits	8'747'070.47	8'244'550.23
Produit de prestations fournies	6'871'499.02	5'950'653.52
Produits divers	1'875'571.45	2'293'896.71
Autres frais	-2'807'134.40	-1'868'423.69
Frais d'administration	-29'463'759.70	-29'377'120.08
Administration générale et amortissements	-29'032'757.05	-28'985'356.88
Organe de révision / expert-e en prévoyance professionnelle	-306'002.65	-266'763.20
Autorité de surveillance	-125'000.00	-125'000.00
Excédent des produits (+) / des charges (-) avant modification de la réserve de fluctuation de valeur	366'670'627.35	113'621'804.79
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	-305'405'722.57	52'210'783.93
Excédent des produits (+) / des charges (-)	61'264'904.78	165'832'588.72

2 CLP Comptes de libre passage

2 CLP Comptes de libre passage

En vertu de l'art. 60, al. 5, LPP, la Fondation institution supplétive LPP a reçu de la Confédération le mandat de gérer les comptes de libre passage. Les personnes assurées qui quittent une institution de prévoyance sont tenues de notifier à leur institution de prévoyance sous quelle forme admise elles entendent maintenir leur couverture de prévoyance. À défaut de notification, l'institution de prévoyance verse, au plus tôt six mois, mais au plus tard deux ans après la survenance du cas de libre passage, la prestation de sortie, y compris les intérêts, à l'institution supplétive (art. 4, al. 2, LFLP). En cas de sortie, les personnes assurées peuvent également demander elles-mêmes à leur ancienne institution de prévoyance de transférer la prestation de libre passage à l'institution supplétive.

2.1 Chiffres-clés

Chiffres-clés CLP		2021	2020
Nombre de comptes		1'344'676	1'272'578
Excédent des produits / des charges ¹	CHF	140'429'871	5'876'408
Rendement sur les placements de capitaux		1.2%	0.4%
Taux de frais TER ²		0.09%	0.11%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	16'819'938'068	15'431'232'185
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	CHF	15'567'494'020	14'319'218'008
Degré de couverture (effectif) ²		108.0%	107.8%
Degré de couverture (théorique) ²		107.0%	107.0%
Frais d'administration par compte	CHF	11.00	10.39

¹ avant modification de la réserve de fluctuation de valeur

² pour la définition, voir chapitre 8 « Lexique et liste des abréviations »

Les entrées de nouveaux fonds de prévoyance de 4.1 milliards de francs ont été compensées par une sortie de 2.6 milliards de francs. Il en a résulté un afflux net de fonds de prévoyance de 1.5 milliard de francs.

2.2 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes

2.2.1 Personnes assurées actives

Évolution de l'effectif des personnes assurées actives	Nombre 2021	Nombre 2020
Effectif des personnes assurées au 01.01	1'272'578	1'194'107
Entrées	159'020	159'938
Sorties	-86'922	-81'467
Nombre de personnes assurées au 31.12	1'344'676	1'272'578

2.2.2 Bénéficiaires de rentes

Aucune rente n'est versée dans la branche CLP.

2.3 Nature de l'application du but

Les comptes de libre passage se gèrent comme de simples comptes d'épargne selon la LFLP. Il n'y a aucune couverture du risque supplémentaire. Toutes les prestations sont versées sous forme de capital.

2.4 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

2.4.1 Nature de la couverture des risques

La branche CLP assume les risques liés aux placements dans leur intégralité. En cas de vieillesse, de décès et d'invalidité, seul le capital existant est versé, raison pour laquelle il n'y a pas de risques actuariels.

2.4.2 Évolution et rémunération des avoirs d'épargne

L'avoir d'épargne a augmenté au cours de l'année sous revue de 8.7% (année précédente 12.8%).

Évolution et rémunération des avoirs d'épargne	CHF 2021	CHF 2020
État des avoirs d'épargne au 01.01	13'902'154'008	12'327'044'660
Apports de libre passage	4'137'815'928	4'212'079'245
Remboursements versements anticipés EPL / divorce	7'898'262	7'867'890
Prestations de libre passage en cas de sortie	-2'534'060'326	-2'281'689'399
Versements anticipés EPL / divorce	-56'267'961	-50'590'646
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-340'698'118	-308'912'480
Dissolution pour contributions aux frais	-215'000	-160'700
Versements indus	-4'226'761	-5'101'887
Rémunération des avoirs d'épargne	1'459'090	1'617'324
Intérêts moratoires	212'899	0
Total des avoirs d'épargne au 31.12	15'114'072'020	13'902'154'008

Durant l'exercice sous revue, les avoirs d'épargne ont été rémunérés à hauteur de 0.01% (année précédente 0.01%).

2.4.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Total des avoirs d'épargne	15'114'072'020	13'902'154'008
Avoir de vieillesse obligatoire selon la LPP	9'684'303'909	8'861'594'527

Sur l'ensemble du capital de prévoyance de 15.1 milliards de francs, 64.1% (année précédente 63.7%) étaient des avoirs de vieillesse obligatoires selon la LPP. Cela confirme l'observation faite depuis des années selon laquelle près d'un tiers des prestations de libre passage versées à l'institution supplétive relèvent de la part surobligatoire.

2.4.4 Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques

Bien que la branche CLP ne soit pas exposée à des risques actuariels, la garantie octroyée sur la valeur nominale et les possibilités restreintes d'assainissement nécessitent malgré tout une provision technique supplémentaire, à savoir la provision pour la protection du capital :

Évolution des provisions techniques	CHF 2021	CHF 2020
Provisions techniques au 01.01	417'064'000	369'811'000
Modification provision pour protection du capital	36'358'000	47'253'000
Total provisions techniques au 31.12	453'422'000	417'064'000

La valeur-cible de la provision pour la protection du capital était de 3.0% de l'avoir d'épargne et a été entièrement atteinte.

2.4.5 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Cette branche n'est pas exposée à des risques actuariels.

2.4.6 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Degré de couverture	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	15'567'494'020	14'319'218'008
Réserve de fluctuation de valeur	1'089'724'581	1'002'345'261
Fonds libres	162'719'466	109'668'917
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	16'819'938'068	15'431'232'185
Degré de couverture (fonds disponibles en % des fonds nécessaires)	108.0%	107.8%

Le degré de couverture a augmenté de 0.2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le rendement positif des placements de capitaux a surcompensé l'effet de dilution de -0.6 point de pourcentage déclenché par l'afflux net de fonds de libre passage d'un montant de 1.2 milliard de francs.

2.5 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

2.5.1 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Réserve de fluctuation de valeur	CHF 2021	CHF 2020
État de la réserve de fluctuation de valeur au 01.01	1'002'345'261	1'106'137'769
Modification à la charge (+) / au profit (-) du compte d'exploitation	87'379'321	-103'792'508
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan au 31.12	1'089'724'582	1'002'345'261
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur (montant)	1'089'724'582	1'002'345'261

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur a été déterminé selon la méthode Value at Risk avec un niveau de sécurité de 99.0% et un horizon temporel de deux ans. Dans la branche CLP, l'objectif de la réserve de fluctuation de valeur était de 7.0% (année précédente 7.0%) des capitaux de prévoyance et des provisions techniques.

2.5.2 Présentation des placements par catégorie (exposition économique)

Catégorie de placement	Stratégie	Marges Min.	Marges Max.	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective
Liquidités / Short Duration	59.5%	53.5%	65.5%	10'201'315'065	60.4%	9'063'876'900	58.5%
Obligations Suisse	13.0%	11.0%	15.0%	2'134'945'826	12.6%	1'942'596'611	12.5%
Obligations Monde	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	1'751'754'928	11.3%
Obligations Monde AAA-AA	8.0%	7.0%	9.0%	1'271'337'886	7.5%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	6.0%	5.25%	6.75%	923'670'597	5.5%	0	0.0%
Actions Suisse	2.5%	2.0%	3.0%	428'690'441	2.5%	528'585'316	3.4%
Actions Monde	6.0%	5.0%	7.0%	999'385'341	5.9%	865'743'595	5.6%
Actions marchés émergents	1.0%	0.5%	1.5%	154'747'660	0.9%	203'304'130	1.3%
Valeurs immobilières Suisse	4.0%	3.0%	6.0%	712'791'795	4.2%	1'005'852'824	6.5%
Matières premières	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	125'822'840	0.8%
FX Overlay				50'894'376	0.3%	10'689'915	0.1%
Total placements de capitaux				16'877'778'986	100.0%	15'498'227'061	100.0%
Autres actifs				93'880'355		113'440'703	
Total du bilan				16'971'659'342		15'611'667'764	

Dès le début de l'année, une stratégie de placement plus conservatrice a été introduite pour la branche CLP afin de garantir avec la plus grande probabilité possible la préservation du capital exigée par la loi. La nouvelle stratégie comprend une réduction des actions suisses, des actions des marchés émergents, des valeurs immobilières Suisse ainsi que la sortie complète des placements en matières premières (Commodities). Les transactions nécessaires ont été effectuées au cours de la première moitié de janvier, à l'exception des valeurs immobilières Suisse. Les fonds immobiliers ont été vendus sur plusieurs mois afin d'influencer le moins possible le marché non liquide dans ce segment. Le produit des ventes a été principalement investi dans le domaine des taux d'intérêt à court terme (liquidités / Short Duration) ainsi que dans des obligations d'entreprise. La catégorie obligations Monde a été nouvellement subdivisée en obligations Monde AAA-AA et obligations d'entreprises Monde.

Catégorie de placements selon l'art. 55 OPP 2	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective	OPP 2 Limite maximale
Titres hypothécaires	1'155'973'115	6.8%	1'156'300'087	7.5%	50.0%
Actions	1'535'855'359	9.1%	1'555'981'956	10.0%	50.0%
Valeurs immobilières ¹	754'472'089	4.5%	1'042'227'972	6.7%	30.0%
Valeurs immobilières Monde	36'731'368	0.2%	29'386'942	0.2%	10.0%
Placements alternatifs (y c. créances non traditionnelles)	154'545'862	0.9%	343'575'030	2.2%	15.0%
Infrastructure	0	0.0%	0	0.0%	10.0%
Créances (fortune restante)	13'276'932'561	78.7%	11'400'142'016	73.6%	100.0%
Total placements de capitaux	16'877'778'986	100.0%	15'498'227'061	100.0%	
Devises étrangères non assurées	379'694'921	2.2%	652'344'251	4.2%	30.0%

¹ comprend également les actions immobilières suisses et étrangères (dont REITs) qui sont stratégiquement classées dans les catégories de placement « Actions Suisse » et « Actions Monde »

2.5.3 Explications du résultat net des placements

Le rendement de 1.2% réalisé sur les placements de capitaux de la branche CLP a été un résultat réjouissant dans le contexte de la persistance des taux d'intérêt négatifs et de la stratégie de placement conservatrice due à la faible capacité d'exposition au risque. Ce sont les plus-values des actions et des placements immobiliers qui ont conduit au résultat positif. Le poids stratégique important des placements à revenu fixe a empêché un résultat encore meilleur.

L'écart positif du rendement du portefeuille par rapport à celui du benchmark s'explique principalement par le meilleur investissement des placements à court terme liquidités / Short Duration, qui représentaient plus de la moitié de la fortune. La mise en œuvre dans le domaine Valeurs immobilières Suisse a également apporté une contribution positive.

En raison de l'évolution opposée du dollar américain et de l'euro par rapport au franc suisse, la couverture de change presque complète des investissements à l'étranger n'a guère eu d'influence sur la performance. En revanche, le risque a été réduit, ce qui constitue également l'objectif principal de la couverture de change.

Performance par catégorie de placement	Valeur marchande CHF 31.12.2021	2021 Performance	2021 Benchmark	2021 Variation	Valeur marchande CHF 31.12.2020	2020 Performance
Liquidités / Short Duration	10'201'315'065	-0.5%	-0.8%	0.3%	9'063'876'900	-0.4%
Obligations Suisse	2'134'945'826	-1.5%	-1.5%	0.0%	1'942'596'611	0.3%
Obligations Monde	0	0.0%	0.0%	0.0%	1'751'754'928	2.2%
Obligations Monde AAA-AA	1'271'337'886	-5.9%	-4.7%	-1.2%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	923'670'597	-1.5%	-1.6%	0.1%	0	0.0%
Actions Suisse	428'690'441	23.1%	23.4%	-0.3%	528'585'316	3.6%
Actions Monde	999'385'341	25.3%	24.8%	0.5%	865'743'595	6.1%
Actions marchés émergents	154'747'660	0.2%	0.5%	-0.3%	203'304'130	8.2%
Valeurs immobilières Suisse	712'791'795	7.1%	6.6%	0.5%	1'005'852'824	10.2%
Matières premières ¹	0	1.9%	2.3%	-0.4%	125'822'840	-7.2%
FX Overlay	50'894'376				10'689'915	
Total global (avec cou- verture de change)	16'877'778'986	1.2%	1.0%	0.2%	15'498'227'061	0.4%
Total général (sans couverture de change)		1.2%	1.0%	0.2%		-0.2%

¹Vente des matières premières au 08.01.2021 et donc arrêt de la mesure de la performance à partir de cette date

2.6 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Autres dettes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Apports reçus non attribués	129'562'835	160'495'843
Engagements pour dommages éventuels	582'000	565'000
Engagements auprès d'autres branches de la Fondation	16'957'433	15'314'774
Impôt à la source	1'399'935	944'068
Engagements divers	767'932	521'691
Total autres dettes	149'270'134	177'841'375

Frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Administration générale et amortissements	14'684'072	13'122'536
Organe de révision	46'448	38'782
Autorité de surveillance	64'875	54'939
Total frais d'administration	14'795'395	13'216'257

Financement des frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Total frais d'administration	14'795'395	13'216'257
Contributions des personnes assurées aux frais	215'000	160'700
Résultat / déficit	14'580'395	13'055'557

À l'exception des versements anticipés et des mises en gage EPL, aucune contribution supplémentaire aux frais d'administration n'est prélevée depuis début 2011.

2.7 Comptes annuels Comptes de libre passage

Bilan Comptes de libre passage

ACTIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Placements		16'971'487'313.29	15'611'474'684.13
Liquidités		91'042'571.92	109'605'200.52
Autres créances		1'621'987.01	2'467'640.02
Avoirs auprès de tiers		638'922.55	572'945.30
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions		983'064.46	1'894'694.72
Placements de capitaux	2.5.2	16'877'778'986.49	15'498'227'060.50
Liquidités / Short Duration		10'201'315'064.71	9'063'876'900.46
Obligations Suisse		2'134'945'826.42	1'942'596'611.33
Obligations Monde		0.00	1'751'754'927.91
Obligations Monde AAA-AA		1'271'337'886.11	0.00
Obligations d'entreprises Monde		923'670'596.77	0.00
Actions Suisse		428'690'440.87	528'585'316.08
Actions Monde		999'385'340.58	865'743'595.42
Actions marchés émergents		154'747'660.11	203'304'130.07
Matières premières		0.00	125'822'840.30
Valeurs immobilières Suisse		712'791'795.42	1'005'852'824.12
FX Overlay		50'894'375.50	10'689'914.81
Équipement d'exploitation		1'043'767.87	1'174'783.09
Compte de régularisation actif		172'028.32	193'079.53
Total des actifs		16'971'659'341.61	15'611'667'763.66
PASSIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements		149'270'133.68	177'842'293.75
Prestations de libre passage		0.00	918.37
Autres dettes	2.6	149'270'133.68	177'841'375.38
Compte de régularisation passif		2'451'139.62	2'593'285.09
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		15'567'494'020.39	14'319'218'007.67
Capital de prévoyance des personnes assurées actives	2.4.2	15'114'072'020.39	13'902'154'007.67
Provisions techniques	2.4.4	453'422'000.00	417'064'000.00
Réserve de fluctuation de valeur	2.5.1	1'089'724'581.43	1'002'345'260.54
Capital de la Fondation, fonds libres		162'719'466.49	109'668'916.61
Capital de la Fondation		0.00	0.00
Fonds libres		162'719'466.49	109'668'916.61
Fonds libres au début de la période		109'668'916.61	0.00
Excédent des produits (+) / des charges (-)		53'050'549.88	109'668'916.61
Total des passifs		16'971'659'341.61	15'611'667'763.66

Compte d'exploitation Comptes de libre passage

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Prestations d'entrée		4'141'485'670.55	4'214'837'859.70
Apports de libre passage		4'133'587'408.77	4'206'969'969.82
Remboursements de versements anticipés EPL / divorce		7'898'261.78	7'867'889.88
Apports provenant de prestations d'entrée		4'141'485'670.55	4'214'837'859.70
Prestations réglementaires		-339'950'156.28	-308'309'115.33
Prestations en capital à la retraite		-290'755'991.75	-257'018'415.52
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité		-49'194'164.53	-51'290'699.81
Prestations de sortie		-2'590'328'286.86	-2'332'280'045.19
Prestations de libre passage en cas de sortie		-2'534'060'325.86	-2'281'689'398.96
Versements anticipés EPL / divorce		-56'267'961.00	-50'590'646.23
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-2'930'278'443.14	-2'640'589'160.52
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations		-1'248'278'114.18	-1'622'523'047.63
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des personnes assurées actives		-1'210'461'024.04	-1'573'652'723.20
Dissolution / constitution de provisions techniques		-36'358'000.00	-47'253'000.00
Rémunération du capital épargne		-1'459'090.14	-1'617'324.43
Résultat net de l'activité d'assurance		-37'070'886.77	-48'274'348.45

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Résultat net des placements	2.5.3	192'034'763.39	66'928'645.98
Produits des placements de capitaux		208'444'157.31	84'787'386.85
Résultat liquidités / Short Duration		-47'494'863.38	-20'467'113.45
Résultat obligations Suisse		-29'031'920.83	5'835'330.57
Résultat obligations Monde		-8'275'358.87	33'088'134.73
Résultat obligations Monde AAA-AA		-72'641'791.26	0.00
Résultat obligations d'entreprises Monde		-7'109'288.64	0.00
Résultat actions Suisse		88'235'634.45	-2'902'738.00
Résultat actions Monde		220'432'312.14	-110'772'683.99
Résultat actions marchés émergents		3'234'288.78	4'048'071.00
Résultat matières premières		3'261'935.10	-12'568'306.49
Résultat valeurs immobilières Suisse		50'773'852.93	101'464'379.39
Résultat FX Overlay		7'059'356.89	87'062'313.09
Frais de gestion de fortune		-15'676'048.65	-17'433'507.49
Charges d'intérêts		-733'345.27	-425'233.38
Autres produits		308'187.72	505'346.25
Produit de prestations fournies		215'000.00	160'700.00
Produits divers		93'187.72	344'646.25
Autres frais		-46'798.70	-66'977.98
Frais d'administration	2.6	-14'795'394.87	-13'216'257.42
Administration générale et amortissements		-14'684'071.90	-13'122'535.91
Organe de révision		-46'447.97	-38'782.03
Autorité de surveillance		-64'875.00	-54'939.48
Excédent des produits (+) / des charges (-) avant modification réserve de fluctuation de valeur		140'429'870.77	5'876'408.38
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	2.5.1	-87'379'320.89	103'792'508.23
Excédent des produits (+) / des charges (-)		53'050'549.88	109'668'916.61

3 LPP Prévoyance professionnelle

3 LPP Prévoyance professionnelle

L'institution supplétive LPP assure le personnel des employeurs ainsi que les particuliers en cas d'assurance facultative dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Elle est tenue d'accepter tout employeur ou toute personne souhaitant être affilié-e, dans la mesure où il / elle remplit les conditions légales. Sur mandat de la Confédération, l'institution supplétive affine d'office les employeurs qui ne remplissent pas leur obligation d'affiliation à une institution de prévoyance. Elle fournit en outre les prestations légales pour les personnes salariées ou leurs survivant-e-s, si l'employeur ne s'est pas encore affilié à une institution de prévoyance. Sur demande, la Fondation transforme une prestation de sortie suite à un divorce en rente si cette prestation de sortie ne peut pas être transférée à une institution de prévoyance.

Des différences importantes dans la branche LPP par rapport à d'autres institutions de prévoyance découlent également du rôle spécifique de l'institution supplétive. Le nombre annuel élevé des nouvelles affiliations et des résiliations de contrats constitue un défi, dû principalement aux affiliations d'office ainsi qu'aux microentreprises et ménages privés. L'institution supplétive doit admettre par obligation de contracter toutes les entreprises qui s'annoncent à elle. Près d'un quart de toutes les affiliations à l'institution supplétive sont des affiliations d'office, souvent rétroactives. Ces procédures sont très lourdes et engendrent des coûts importants. Dans de nombreux cas, les personnes assurées ne disposent pas des ressources financières pour payer les cotisations. Les frais correspondants en vue de l'introduction de procédures d'insolvabilité sont par conséquent élevés. Les pertes résultant d'insolvabilités peuvent être facturées au Fonds de Garantie LPP conformément à l'art. 56, al. 1, let. b, LPP.

Ces faits ne doivent toutefois pas occulter le fait que l'institution supplétive compte dans son portefeuille un grand nombre de clientes et clients avec lesquels elle collabore sur une base stable depuis des années.

3.1 Chiffres-clés

Chiffres-clés LPP		2021	2020
Nombre de personnes assurées actives		42'646	37'624
Nombre de rentes versées		7'916	7'350
Nombre d'entreprises / affiliations		26'816	32'346
Excédent des produits / des charges ¹	CHF	209'831'514	66'361'431
Rendement sur les placements de capitaux		4.2%	4.1%
Taux de frais TER2		0.18%	0.17%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	3'195'123'883	3'090'543'264
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	CHF	2'652'014'094	2'757'264'989
Degré de couverture (effectif) ²		120.5%	112.1%
Degré de couverture (théorique) ²		122.3%	120.6%
Frais d'administration par personne assurée	CHF	243.45	305.12

¹ avant modification des réserves de fluctuation de valeur

² pour la définition, voir chapitre 8 « Lexique et liste des abréviations »

Sur les 42'646 personnes assurées actives à la fin 2021, 7'747 étaient des personnes assurées sorties avec une prestation de libre passage non encore versée. Pour le nombre d'entreprises ou d'affiliations indiqué, seules des affiliations ou des entreprises avec des personnes assurées actives ou des bénéficiaires de rentes sont prises en compte depuis le 1er janvier 2021, ce qui a réduit le nombre d'affiliations avérées.

3.2 Bases et organisation

Employeurs affiliés

Conformément à son mandat légal (art. 60 LPP), l'institution supplétive est tenue d'affilier volontairement ou d'office les employeurs et d'admettre les personnes qui souhaitent s'assurer à titre facultatif. Le nombre d'affiliations est présenté dans le tableau ci-après, réparti selon chaque tâche légale :

Entreprises/affiliations	Nombre 31.12.2021	Nombre 31.12.2020
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11 et 12 LPP)	5'739	6'890
Affiliations volontaires d'employeurs (art. 60, al. 2, let. b, LPP)	16'844	21'292
Total employeurs / entreprises	22'583	28'182
Personnes exerçant une activité indépendante (art. 44 LPP)	423	537
Personnes exerçant une activité lucrative au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	237	312
Maintien facultatif de la prévoyance de personnes individuelles (art. 47 LPP)	463	1'815
Total affiliations individuelles	1'123	2'664
Affiliations uniquement avec rentes	3'110	1'500
Total entreprises / affiliations	26'816	32'346

3.3 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes

3.3.1 Personnes assurées actives

Le nombre de personnes assurées se répartit comme suit, selon la même structure que pour les affiliations :

Personnes assurées actives	Nombre 31.12.2021	Nombre 31.12.2020
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11 et 12 LPP)	12'333	8'702
Affiliations volontaires d'employeurs (art. 60, al. 2, let. b, LPP)	29'190	27'594
Total des personnes assurées actives auprès d'entreprises affiliées	41'523	36'296
Personnes exerçant une activité indépendante (art. 44 LPP)	423	394
Personnes exerçant une activité lucrative au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	237	242
Maintien facultatif de la prévoyance de personnes individuelles (art. 47 LPP)	463	692
Total affiliations individuelles	1'123	1'328
Total personnes assurées actives	42'646	37'624
dont personnes assurées actives avec prestation de sortie à transférer (art. 2 LFLP)	7'747	

Évolution de l'effectif des personnes assurées actives	Nombre 2021	Nombre 2020
Nombre de personnes assurées actives au 01.01	37'624	37'900
Entrées	16'234	11'472
Sorties	-11'212	-11'748
Nombre de personnes assurées actives au 31.12	42'646	37'624

Comme les années précédentes, l'effectif a connu un important bouleversement au cours de l'exercice sous revue. Avec les mutations effectuées auprès des entreprises ou affiliations restantes et des personnes assurées restantes, la branche LPP a traité un grand nombre d'opérations représentant une lourde charge de travail.

3.3.2 Bénéficiaires de rentes

Dans la branche LPP, les risques vieillesse, décès et invalidité sont assurés. Sauf en cas de versement en capital, par exemple lors d'un départ à la retraite, il résulte en général des rentes en cas de prestation. Dans le tableau suivant, le nombre de bénéficiaires de rentes est présenté séparément selon les différents types de rentes :

Effectif et nombre de bénéficiaires de rentes	Nombre 31.12.2021	Nombre Sorties	Nombre Entrées	Nombre 31.12.2020
Rentes de vieillesse	5'807	144	595	5'356
Rentes provenant de divorce	17	0	4	13
Rentes d'invalidité	894	50	76	868
Rentes de conjoint	724	21	93	652
Rentes pour enfants	474	82	95	461
Total bénéficiaires de rentes	7'916	297	863	7'350

La hausse (+595) du nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse est due, pour plus de la moitié, à l'augmentation des rentes dans le plan de prévoyance FAR.

3.4 Nature de l'application du but

3.4.1 Explications des plans de prévoyance

La branche LPP offre les plans de prévoyance suivants :

- AN** Prévoyance obligatoire pour toutes les affiliations d'entreprises en Suisse
- ANWG** Maintien facultatif de la prévoyance globale dans le plan AN (art. 47a LPP)
- ANWR** Maintien facultatif de la prévoyance risque dans le plan AN (art. 47a LPP)
- FAR** Fondation pour la retraite anticipée flexible dans le secteur principal de la construction (plan de prévoyance fermé)
- VAS** Rentes provenant du partage de la prévoyance professionnelle suite à un divorce
- MA** Prévoyance facultative pour les personnes assurées au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)
- SE** Prévoyance facultative pour les personnes exerçant une activité lucrative indépendante (art. 44 LPP)
- WG** Maintien facultatif de la prévoyance globale (art. 47 LPP) (plan de prévoyance fermé)
- WG20** Maintien facultatif de la prévoyance globale (art. 47 LPP) (affiliations à partir de 2020)
- WO** Maintien facultatif de la prévoyance vieillesse sans assurance risque (art. 47 LPP) (plan de prévoyance fermé)
- WO20** Maintien facultatif de la prévoyance vieillesse sans assurance risque (art. 47 LPP) (affiliations à partir de 2020)
- WR** Maintien facultatif de l'assurance de risque des personnes au chômage (art. 47 LPP)

Les plans de prévoyance sont des plans en primauté des cotisations selon la LPP. Dans les plans de prévoyance SE, WG20 et WO20, il est également possible d'assurer les parties du revenu annuel soumis à l'AVS qui se situent entre le salaire maximal selon l'art. 8 LPP et le salaire maximum en vigueur selon la LAA. Tant les prestations de vieillesse que celles en cas de décès et d'invalidité dépendent de l'avoir d'épargne individuel, disponible ou projeté.

3.4.2 Financement, méthodes de financement

Dans les plans de prévoyance AN et MA, l'employeur prend en charge au moins la moitié des cotisations et la personne assurée le reste. Dans le cadre des assurances facultatives (plans SE et W), la personne assurée verse la totalité de la cotisation. Pour la Fondation FAR, les cotisations d'épargne sont financées en totalité par l'employeur, tandis que les cotisations de risque sont financées en totalité par la personne assurée.

3.4.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP et augmentées pour certaines années au 1^{er} janvier 2022 selon les directives du Conseil fédéral.

Conformément à la décision du Conseil de fondation du 3 décembre 2021, les rentes de vieillesse ne seront pas adaptées au 1^{er} janvier 2022.

3.5 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

3.5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

L'institution supplétive est autonome depuis le 1^{er} janvier 2005. La branche LPP assume elle-même les risques actuariels de vieillesse, de décès et d'invalidité et supporte également les risques liés aux placements dans leur intégralité.

3.5.2 Évolution et rémunération des avoirs d'épargne (capital de prévoyance personnes assurées actives)

Au cours de l'exercice sous revue, les avoirs d'épargne ont diminué de 10.4% (année précédente : réduction de 6.7%).

Évolution et rémunération des avoirs d'épargne	CHF 2021	CHF 2020
Avoir d'épargne des personnes assurées actives au 01.01	1'133'622'831	1'215'072'854
Cotisations d'épargne personnes salariées	57'218'650	54'869'120
Cotisations d'épargne employeurs	72'714'502	77'938'627
Autres cotisations et apports	781'098	763'550
Apports de libre passage (y compris nouvelles affiliations)	151'126'401	190'244'678
Remboursements versements anticipés EPL / divorce	844'988	586'478
Rachat années de cotisation / répartition mesures spéciales, etc.	3'654'039	3'256'188
Prestations de libre passage en cas de sortie	-175'054'541	-185'499'768
Versements anticipés EPL / divorce	-3'029'703	-3'974'366
Versements des avoirs d'épargne à la dissolution du contrat	-25'292'879	-20'486'846
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-208'246'958	-207'240'882
Rémunération des avoirs d'épargne	7'620'960	8'093'198
Total des avoirs d'épargne des personnes assurées actives au 31.12	1'015'959'387	1'133'622'831

Les avoirs d'épargne ont baissé de 117.7 millions de francs par rapport à l'année précédente (année précédente : réduction de 81.5 millions de francs). Cette évolution s'explique principalement par la diminution des apports de libre passage.

Les avoirs du compte de vieillesse obligatoire selon la LPP ont été rémunérés à 1.0% (année précédente 1.0%) au 1er janvier 2021. Ce taux correspond au taux d'intérêt minimum fixé par le Conseil fédéral. Au cours de l'année sous revue, les avoirs du compte de vieillesse subobligatoire ont été rémunérés à 0.1% (année précédente 0.1%) et les comptes complémentaires à 0.01% (année précédente 0.01%).

3.5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Total des avoirs d'épargne personnes assurées actives	1'015'959'387	1'133'622'831
Avoirs de vieillesse obligatoire selon la LPP	824'603'341	916'329'929

Sur l'ensemble du capital de prévoyance des personnes assurées actives de 1'016 millions de francs, 81.2% (année précédente 80.8%) étaient des avoirs de vieillesse obligatoires selon la LPP. Conformément à son mandat légal, l'institution supplétive gère principalement la prévoyance dans le régime obligatoire LPP.

3.5.4 Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes (capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes)

Le capital de couverture des rentes en cours a augmenté de 12.0% (année précédente 8.8%). Les composantes suivantes sont à l'origine de l'augmentation de 147.9 millions de francs (année précédente 99.3 millions de francs).

Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	CHF 2021	CHF 2020
Capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes au 01.01	1'231'601'158	1'132'303'884
Actualisation de la différence	-2'234'809	2'337'047
Prestations versées	-77'725'865	-71'613'707
Capital de couverture versé à la résiliation du contrat	-1'111'490	-828'057
Rémunération du capital de couverture	17'736'000	16'425'000
Augmentation du CCR provenant de l'évolution du risque	10'331'179	16'773'640
Augmentation du CCR provenant des avoirs d'épargne (à la retraite)	139'820'912	136'492'352
Mutations rentes en cours	-1'889'000	199'000
Modification des bases techniques	63'010'622	-488'000
Total capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes au 31.12	1'379'538'706	1'231'601'158

Le capital de couverture des bénéficiaires de rentes a été rémunéré au cours de l'exercice sous revue au taux d'intérêt technique en vigueur en 2021 de 1.5%.

Les entrées et les sorties dans le capital de couverture des rentes en cours apparaissent séparément sous « Mutations rentes en cours ».

En 2021, la position « Modification des bases techniques » était principalement constituée d'adaptations suite à l'introduction des tables de générations LPP 2020.

Le capital de couverture total de 1'380 millions de francs était réparti comme suit entre les différents types de rente :

Capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capital de couverture pour rentes de vieillesse	1'161'370'856	1'022'544'466
Capital de couverture pour rentes provenant de divorce	3'824'956	2'900'597
Capital de couverture pour rentes d'invalidité	136'437'929	133'643'737
Capital de couverture pour rentes de conjoint	70'987'751	65'042'517
Capital de couverture pour rentes pour enfants	6'917'214	7'469'842
Total capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	1'379'538'706	1'231'601'158

Environ la moitié de l'augmentation du capital de couverture pour les rentes de vieillesse provient des départs à la retraite dans le plan de prévoyance FAR. Fin 2021, le portefeuille de rentes de ce plan se composait de 3'157 rentes de vieillesse avec un capital de couverture de 595 millions de francs.

3.5.5 Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques

Récapitulation des provisions techniques	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Provision pour changement de tarif / longévité	0	30'603'000
Provision pour taux de conversion excessif	138'101'000	125'399'000
Provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (IBNR)	77'158'000	81'023'000
Provision pour cas de surassurance	2'393'000	5'435'000
Provision pour fluctuation du risque des personnes assurées actives	18'120'000	22'155'000
Provision pour fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes	7'998'000	7'426'000
Provision pour la conversion en tables de générations	0	120'000'000
Provision pour adaptations obligatoires au renchérissement (rentes)	12'746'000	0
Total provisions techniques	256'516'000	392'041'000

Provision pour changement de tarif / longévité

L'augmentation attendue de l'espérance de vie est déjà prise en compte dans les tables de générations. Il n'a donc plus été nécessaire de constituer une provision pour le changement tarifaire ou la longévité durant l'exercice sous revue.

Provision pour taux de conversion excessif

En cas de retraite ordinaire à l'âge de 65 / 64 ans (hommes / femmes), l'avoir de vieillesse obligatoire selon la LPP est converti en rente de vieillesse au taux de 6.8%. Un taux de conversion conforme aux bases de calcul actuelles LPP 2020 et un taux d'intérêt technique de 1.5% seraient nettement inférieurs. Une provision est constituée afin de préfinancer les pertes sur les retraites qui en découlent. Elle couvre les pertes sur les retraites attendues pour un départ à la retraite normal à 65 / 64 ans des personnes assurées actives qui ont 58 ans révolus à la date de clôture du bilan, en tenant compte d'un taux de retrait en capital de 40%.

Provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (provision IBNR)

Pour les nouveaux cas de prestations suite à une invalidité ou un décès, plusieurs années s'écoulent souvent entre la survenance du sinistre et l'annonce du cas de prestations. Une provision pour cas de sinistres annoncés tardivement est constituée afin que la mise en réserve des nouvelles adhésions en cas d'invalidité et de décès ait lieu conformément aux périodes et aux causalités.

Provision pour cas de surassurance

Cette provision est constituée pour les rentes d'invalidité entièrement ou partiellement réduites à la date de clôture du bilan. Étant donné que cette réduction peut diminuer de nouveau, par exemple si une rente pour enfant n'est plus payable ou si des prestations de survivants doivent être versées en cas de décès pour des raisons autres qu'une invalidité accidentelle, il convient de prévoir une provision à cet effet.

Provision pour fluctuation du risque

Cette provision comprend une composante pour « fluctuation du risque des personnes assurées actives » et pour « fluctuations du risque des bénéficiaires de rentes ».

La valeur-cible de la provision pour « fluctuation du risque des personnes assurées actives » est définie sur la base d'une analyse des risques avec un taux d'intérêt technique de 1.5% et un niveau de sécurité de 99.0%. Au cours de l'exercice sous revue, la valeur-cible s'élevait à 3.6 millions de francs (année précédente 4.4 millions de francs). Le montant effectif de la provision est compris, selon le résultat du risque, entre un minimum (la moitié de la valeur-cible) et un maximum (cinq fois la valeur-cible). Au cours de l'exercice sous revue, cette provision a diminué, passant de 22.2 millions de francs l'année précédente à 18.1 millions de francs.

La provision pour « fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes » correspond à un pourcentage du capital de couverture des bénéficiaires de rentes. Le taux est fixé en fonction du nombre de rentes. Au cours de l'exercice sous revue, cette provision s'élevait à 0.6% (année précédente 0.6%) du capital de couverture des rentes viagères.

Provision pour la conversion en tables de générations

Cette provision a été dissoute en raison de l'introduction des tables de générations LPP 2020.

Provision pour adaptations obligatoires au renchérissement (rentes)

Au cours de l'exercice sous revue, une provision a été constituée pour les adaptations obligatoires des rentes au renchérissement, étant donné que le renchérissement obligatoire au cours de l'exercice sous revue n'a plus été pris en compte dans le calcul des capitaux de couverture.

Évolution générale des provisions techniques

Les provisions techniques ont diminué de 34.6% (année précédente : augmentation de 9.7%). Les composantes suivantes sont à l'origine de la baisse de 135.5 millions de francs (année précédente : augmentation de 34.6 millions de francs) :

Évolution des provisions techniques	CHF 2021	CHF 2020
Provisions techniques au 01.01	392'041'000	357'474'000
Modification provision pour changement de tarif / longévité	-30'603'000	8'099'000
Modification provision pour taux de conversion excessif	12'702'000	-45'276'000
Modification provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (IBNR)	-3'865'000	1'412'000
Modification provision pour cas de surassurance	-3'042'000	219'000
Modification provision pour fluctuation du risque des personnes assurées actives	-4'035'000	19'827'000
Modification provision pour fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes	572'000	286'000
Modification provision en vue de la baisse du taux d'intérêt technique	0	-70'000'000
Modification provision pour la conversion en tables de générations	-120'000'000	120'000'000
Modification provision pour adaptations oblig. au renchérissement (rentes)	12'746'000	0
Total provisions techniques au 31.12	256'516'000	392'041'000

3.5.6 Résultats de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle montre que la situation financière reste bonne grâce à la réserve de fluctuation de valeur disponible et aux provisions bien constituées.

3.5.7 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les capitaux de couverture des bénéficiaires de rentes ont été déterminés sur la base des tables de générations LPP 2020 avec le modèle de projection OFS 2018 et un taux d'intérêt technique de 1.5%.

3.5.8 Modification des bases et hypothèses techniques

Les tables de générations LPP 2020 ont été introduites au cours de l'exercice sous revue. Le taux d'intérêt technique est resté inchangé au cours de l'exercice sous revue par rapport à la fin de l'année 2020.

Avec le passage aux tables de générations, le renchérissement attendu de 1.0% n'était plus intégré dans les capitaux de couverture. Il a été préfinancé par le biais de la nouvelle « provision pour adaptations obligatoires au renchérissement ».

3.5.9 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Degré de couverture	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	2'652'014'094	2'757'264'989
Réserve de fluctuation de valeur	543'104'790	333'273'276
Capital de la Fondation	5'000	5'000
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	3'195'123'883	3'090'543'264
Degré de couverture (fonds disponibles en % des fonds nécessaires)	120.5%	112.1%

Le degré de couverture a augmenté de 8.4 points de pourcentage. Cette évolution s'explique principalement par le résultat positif des placements de capitaux ainsi que par la dissolution de la provision pour l'introduction des tables de générations LPP 2020. Les frais effectifs liés à l'introduction des tables de générations ont été inférieurs à la provision constituée l'année précédente.

3.6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

3.6.1 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Réserve de fluctuation de valeur	CHF 2021	CHF 2020
État de la réserve de fluctuation de valeur au 01.01	333'273'276	266'911'845
Modification à la charge (+) / au profit (-) du compte d'exploitation	209'831'514	66'361'431
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan au 31.12	543'104'790	333'273'276
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur (montant)	591'399'143	567'996'588
Déficit de la réserve de fluctuation de valeur	-48'294'353	-234'723'312

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur a été déterminé selon la méthode Value at Risk avec un niveau de sécurité de 99.0% et un horizon temporel de deux ans. Dans la branche LPP, l'objectif de la réserve de fluctuation de valeur s'élevait à 22.3% (année précédente 20.6%) des capitaux de prévoyance et des provisions techniques. Cette hausse est due à la modification de l'allocation stratégique des actifs et à la volatilité accrue qui en résulte.

3.6.2 Présentation des placements par catégorie (exposition économique)

Catégorie de placement	Stratégie	Marges Min.	Marges Max.	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective
Liquidités / Short Duration	1.0%	0.0%	5.0%	34'178'108	1.1%	49'189'251	1.7%
Obligations Suisse	42.0%	38.0%	46.0%	1'270'982'958	41.3%	1'279'478'307	43.2%
Obligations Monde	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	583'259'120	19.7%
Obligations Monde AAA-AA	7.0%	3.0%	9.0%	204'229'224	6.6%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	11.0%	9.0%	13.0%	325'008'292	10.6%	0	0.0%
Obligations à haut rendement Monde	2.0%	0.0%	3.0%	60'781'660	2.0%	0	0.0%
Actions Suisse	5.0%	4.0%	6.0%	163'338'131	5.3%	148'949'178	5.0%
Actions Monde	15.0%	13.0%	17.0%	469'440'249	15.3%	408'695'877	13.8%
Actions marchés émergents	2.0%	1.0%	3.0%	68'997'479	2.2%	69'070'924	2.3%
Valeurs immobilières Suisse	13.0%	9.0%	15.0%	407'569'163	13.3%	315'831'259	10.7%
Valeurs immobilières Monde	2.0%	1.0%	3.0%	54'673'435	1.8%	51'997'010	1.8%
Matières premières	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	51'317'563	1.7%
FX Overlay				14'600'287	0.5%	6'529'100	0.2%
Total placements de capitaux				3'073'798'986	100.0%	2'964'317'588	100.0%
Autres actifs				202'616'913		205'275'410	
Total du bilan				3'276'415'900		3'169'592'999	

Au début et au milieu de l'année, la nouvelle stratégie de placement décidée fin 2020 pour la branche LPP a été mise en œuvre. Elle comprend une part accrue des catégories de placement existantes Obligations d'entreprises Monde, Actions Monde, Valeurs immobilières Suisse et les investissements dans la nouvelle catégorie Obligations à haut rendement Monde.

Catégorie de placements selon l'art. 55 OPP 2	Valeur	Quote-part effective	Valeur	Quote-part effective	OPP 2 Limite maximale
	marchande CHF 31.12.2021		marchande CHF 31.12.2020		
Titres hypothécaires	548'315'264	17.8%	596'973'185	20.1%	50%
Actions	680'191'216	22.1%	608'428'688	20.5%	50%
Valeurs immobilières ¹	481'382'008	15.7%	383'670'303	12.9%	30%
Valeurs immobilières Monde	71'927'223	2.3%	65'869'849	2.2%	10%
Placements alternatifs (y compris créances non trad.)	39'434'920	1.3%	85'122'734	2.9%	15%
Infrastructure	0	0.0%	0	0.0%	10%
Créances (fortune restante)	1'324'475'578	43.1%	1'290'122'678	43.5%	100%
Total placements de capitaux	3'073'798'986	100.0%	2'964'317'588	100.0%	
Devises étrangères non assurées	158'377'881	5.2%	262'498'731	8.9%	

¹ comprend également les actions immobilières suisses et étrangères (dont REITs) qui sont stratégiquement attribuées aux catégories de placement « Actions Suisse » et « Actions Monde »

Toutes les fourchettes réglementaires, les limites par catégories ainsi que les restrictions relatives aux débiteurs et aux sociétés prévues par l'OPP 2 ont été respectées.

3.6.3 Explications du résultat net des placements

Le rendement de 4.2% a été réalisé grâce aux placements en actions et valeurs immobilières. Le poids important des placements à revenu fixe dans la stratégie a empêché un résultat encore meilleur. Par rapport au benchmark, un rendement excédentaire de 1.0 point de pourcentage a pu être réalisé. Cet écart positif s'explique par la durée nettement plus courte de la mise en œuvre des obligations Suisse.

En raison de l'évolution opposée du dollar américain et de l'euro par rapport au franc suisse, la couverture de change presque complète des investissements à l'étranger n'a eu qu'une influence minime sur la performance. En revanche, le risque a été réduit, ce qui constitue également l'objectif principal de la couverture des risques de change.

Performance par catégorie de placement	Valeur	2021 Performance	2021 Benchmark	2021 Variation	Valeur	2020 Performance
	marchande CHF 31.12.2021				marchande CHF 31.12.2020	
Liquidités / Short Duration	34'178'108	-1.1%	-0.8%	-0.3%	49'189'251	-0.8%
Obligations Suisse	1'270'982'958	-1.4%	-3.2%	1.8%	1'279'478'307	0.3%
Obligations Monde	0	0.0%	0.0%	0.0%	583'259'120	2.2%
Obligations Monde AAA-AA	204'229'224	-5.9%	-4.7%	-1.2%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	325'008'292	-1.5%	-1.6%	0.1%	0	0.0%
Obligations à haut rendement Monde	60'781'660	-3.4%	-1.3%	-2.1%	0	0.0%
Actions Suisse	163'338'131	23.1%	23.4%	-0.3%	148'949'178	3.6%
Actions Monde	469'440'249	25.3%	24.8%	0.5%	408'695'877	6.1%
Actions marchés émergents	68'997'479	0.4%	0.5%	-0.1%	69'070'924	8.2%
Valeurs immobilières Suisse	407'569'163	7.9%	6.9%	1.0%	315'831'259	11.1%
Valeurs immobilières Monde	54'673'435	7.8%	7.8%	0.0%	51'997'010	-4.1%
Matières premières ¹	0	1.9%	2.3%	-0.4%	51'317'563	-6.8%
FX Overlay	14'600'287				6'529'100	
Total global (avec couverture de change)	3'073'798'986	4.2%	3.2%	1.0%	2'964'317'588	4.1%
Total général (sans couverture de change)		4.4%	3.4%	1.0%		3.0%

¹ Vente des matières premières au 08.01.2021 et donc arrêt de la mesure de la performance à partir de cette date

3.6.4 Explications des placements chez l'employeur et de la réserve de cotisations des employeurs

Créances envers les personnes qui paient des cotisations	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Créances envers les personnes qui paient des cotisations	123'424'113	124'268'807

Aucun placement n'est effectué auprès des employeurs affiliés. À la date de clôture du bilan, les créances envers les personnes qui paient des cotisations s'élevaient à 123 millions de francs (exercice précédent : 124 millions de francs). Les créances se composaient essentiellement des cotisations d'épargne et de risque pour employeurs et personnes salariées, mais aussi des produits d'intérêts sur ces créances ainsi que des coûts refacturés et des frais réglementaires. Les créances non recouvrables envers des personnes qui paient des cotisations sont réglées avec le Fonds de Garantie (cf. également Justificatif d'avoirs auprès du Fonds de Garantie pour insolvabilité au chapitre 3.7).

Réserves de cotisations des employeurs	CHF 2021	CHF 2020
Réserves de cotisations des employeurs au 01.01	254'567	206'159
Apports	122'216	115'582
Versements	-30'509	-39'591
Compensation avec cotisations d'employeur	-34'483	-27'582
Total réserves de cotisations des employeurs au 31.12	311'791	254'567

Les réserves de cotisations des employeurs sont affectées aux différentes affiliations. Il s'agit de réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à utilisation. Les réserves de cotisations des employeurs ne sont pas rémunérées.

3.7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Avoir auprès du FdG pour insolvabilité (art. 56 LPP)	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Solde d'ouverture de l'avoir auprès du FdG pour insolvabilité	13'083'830	13'015'477
Demandes au FdG pour insolvabilité	20'170'454	15'559'069
Paiements du FdG pour insolvabilité pour l'année sous revue	-14'458'714	-14'045'209
Paiements du FdG pour insolvabilité pour les années précédentes	0	50'504
Réception ultérieure dividende de faillite	-1'635'644	-1'623'596
Compensations des avoirs de vieillesse pour insolvabilité	-1'863'967	-1'382'391
Remboursements au FdG pour insolvabilité	2'350'964	2'024'768
Écritures de correction et autres comptabilisations	10'245	-76'023
Attributions / amortissements de l'avoir auprès du FdG pour insolvabilité ¹	-1'458'976	-438'769
Solde final des avoirs auprès du FdG pour insolvabilité, art. 56 LPP	16'198'192	13'083'830

¹ Impact sur le résultat ; voir compte d'exploitation

L'avoir auprès du Fonds de Garantie pour insolvabilité était constitué de créances envers le Fonds de Garantie résultant d'insolvabilité d'affiliations.

Avoir auprès du Fonds de Garantie subsides et cotisations	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Avoir auprès du Fonds de Garantie subsides et cotisations	4'838'710	4'949'774

L'avoir auprès du Fonds de Garantie résultant de subsides et de cotisations était constitué du solde des subsides du FdG pour structure d'âge défavorable, déduction faite des cotisations ordinaires de l'institution supplétive au FdG.

Avoirs auprès du FdG art. 12 LPP	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs FdG art. 12 LPP	5'492'586	237'457
Compte de régularisation actif FdG art. 12 LPP	12'048'259	0
Total	17'540'845	237'457

Au cours de l'exercice sous revue, une nouvelle procédure a été introduite pour le décompte des cas « art. 12 » avec le Fonds de Garantie. L'avoir FdG « art. 12 » était constitué du solde pour les cas FdG clôturés selon l'art. 12 LPP, qui ont été facturés au Fonds de Garantie au cours de l'exercice sous revue. Les paiements futurs attendus pour les cas FdG selon l'art. 12 LPP ont été pris en compte comme compte de régularisation actif.

Autres dettes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Apports reçus non attribués	12'957'726	9'344'087
Cotisations payées d'avance par les entreprises	4'177'942	4'444'681
Impôt à la source	178'009	108'460
Engagements divers	638'508	594'594
Total autres dettes	17'952'185	14'491'822

Produits divers	CHF 2021	CHF 2020
Réimputation émoluments	1'654'779	1'297'788
Commission pour traitement impôt à la source	11'628	46'920
Divers	71'516	603'976
Total produits divers	1'737'923	1'948'684

Frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Administration générale et amortissements	12'106'352	13'513'570
Organe de révision	80'228	73'686
Experte en prévoyance professionnelle	55'883	48'061
Autorité de surveillance	51'625	61'109
Autres honoraires	15'419	25'865
Total frais d'administration	12'309'508	13'722'291

Financement des frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Total frais d'administration	12'309'508	13'722'291
Cotisations ordinaires des personnes assurées et des employeurs	13'973'483	12'482'772
Contributions aux frais pour dépenses spéciales	5'829'830	4'910'190
Total cotisations	19'803'313	17'392'962
Résultat (excédent)	7'493'806	3'670'671

Les contributions aux frais pour dépenses spéciales sont, entre autres, des frais de rappel et de recouvrement, des frais pour dépôts d'insolvabilité auprès du Fonds de Garantie et des frais de résiliation de la convention d'affiliation. Les contributions aux frais pour dépenses spéciales correspondent au produit de prestations fournies.

3.8 Comptes annuels Prévoyance professionnelle

Bilan Prévoyance professionnelle

ACTIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Placements		3'262'815'182.59	3'168'032'191.01
Liquidités		15'613'820.63	38'092'302.36
Créances envers les personnes qui paient des cotisations	3.6.4	123'424'113.13	124'268'807.29
Autres créances		48'439'341.53	39'621'485.42
Avoirs auprès d'autres branches	3.7	19'438'005.09	18'133'003.33
Avoirs auprès de tiers		531'091.82	593'823.59
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions		878'591.48	750'903.12
Avoirs auprès du FdG art. 56 LPP	3.7	16'198'192.35	13'083'830.18
Avoir auprès du FdG art. 12 LPP	3.7	5'492'586.41	237'457.20
Avoir auprès du Fonds de Garantie subsides et cotisations	3.7	4'838'710.00	4'949'774.00
Avoirs auprès des destinataires		1'062'164.38	1'872'694.00
Placements de capitaux	3.6.2	3'073'798'986.29	2'964'317'588.39
Liquidités / Short Duration		34'178'108.47	49'189'251.43
Obligations Suisse		1'270'982'957.51	1'279'478'306.85
Obligations Monde		0.00	583'259'120.05
Obligations Monde AAA-AA		204'229'224.35	0.00
Obligations d'entreprises Monde		325'008'292.22	0.00
Obligations à haut rendement Monde		60'781'659.69	0.00
Actions Suisse		163'338'131.17	148'949'177.88
Actions Monde		469'440'249.37	408'695'877.07
Actions marchés émergents		68'997'479.14	69'070'924.20
Matières premières		0.00	51'317'562.55
Valeurs immobilières Suisse		407'569'163.22	315'831'258.95
Valeurs immobilières Monde		54'673'434.62	51'997'009.69
FX Overlay		14'600'286.53	6'529'099.72
Équipement d'exploitation		1'538'921.01	1'732'007.55
Compte de régularisation actif		13'600'717.11	1'560'807.80
Total des actifs		3'276'415'899.70	3'169'592'998.81

Bilan Prévoyance professionnelle

PASSIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements		79'355'964.49	76'752'080.61
Prestations de libre passage et rentes non encore versées		61'403'779.28	62'260'258.80
Autres dettes	3.7	17'952'185.21	14'491'821.81
Compte de régularisation passif		1'624'260.79	2'043'086.45
Réserve de cotisations de l'employeur	3.6.4	311'791.13	254'567.33
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		2'652'014'093.71	2'757'264'988.85
Capital de prévoyance des personnes assurées actives	3.5.2	1'015'959'387.43	1'133'622'830.99
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	3.5.4	1'379'538'706.28	1'231'601'157.86
Provisions techniques	3.5.5	256'516'000.00	392'041'000.00
Réserve de fluctuation de valeur	3.6.1	543'104'789.58	333'273'275.57
Capital de la Fondation, fonds libres		5'000.00	5'000.00
Capital de la Fondation		5'000.00	5'000.00
Fonds libres		0.00	0.00
Fonds libres au début de la période		0.00	0.00
Excédent des produits (+) / des charges (-)		0.00	0.00
Total des passifs		3'276'415'899.70	3'169'592'998.81

Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Cotisations et apports ordinaires et autres		218'073'187.59	204'495'725.90
Cotisations des personnes salariées		94'028'832.29	93'688'880.86
Cotisations des employeurs		98'591'549.67	101'946'133.83
Prélèvement de la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement des cotisations		-34'483.15	-27'582.32
Primes uniques et rachats		3'654'038.95	3'256'187.51
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur		122'215.70	115'582.30
Indemnité FdG art. 12 LPP	3.7	17'605'680.92	0.00
Subsides FdG pour structure d'âge défavorable	3.7	5'869'047.00	5'955'293.00
Attribution / amortissement des créances FdG art. 56 LPP	3.7	-1'763'693.79	-438'769.28
Prestations d'entrée		152'920'588.66	191'501'706.91
Apports de libre passage		152'125'404.28	190'914'960.63
Apports en cas de reprises d'effectifs de personnes assurées		-49'803.99	268.35
Remboursements de versements anticipés EPL / divorce		844'988.37	586'477.93
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		370'993'776.25	395'997'432.81
Prestations réglementaires		-178'651'574.09	-173'549'796.69
Rentes de vieillesse		-64'715'523.76	-59'174'510.27
Rentes de survivants		-3'793'412.31	-3'390'258.45
Rentes d'invalidité		-6'902'700.32	-6'575'429.11
Rentes pour enfants		-1'094'110.84	-1'103'200.02
Prestations en capital à la retraite		-101'442'010.60	-102'270'597.89
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité		-2'424'147.26	-1'663'925.17
Prestations de libre passage en cas de sinistres		1'720'331.00	628'124.22
Prestations de sortie		-204'519'122.93	-210'012'606.87
Prestations de libre passage en cas de sortie		-175'054'541.36	-184'683'746.02
Prestation de libre passage en cas de résiliation du contrat		-25'292'879.16	-20'486'846.03
Versement des droits fondés sur des liquidations partielles	6.9.1	0.00	0.00
Versement du capital de couverture en cas de résiliation du contrat		-1'111'490.41	-828'057.38
Versement RCE en cas de résiliation du contrat		-30'508.75	-39'591.18
Versements anticipés EPL / divorce		-3'029'703.25	-3'974'366.26
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-383'170'697.02	-383'562'403.56
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations		105'193'671.34	-52'462'659.58
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des personnes assurées actives		125'284'403.25	89'543'220.81
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes		-147'937'548.42	-99'297'273.49
Dissolution / constitution de provisions techniques		135'525'000.00	-34'567'000.00
Rémunération du capital d'épargne		-7'620'959.69	-8'093'198.10
Dissolution / constitution de réserves de cotisations		-57'223.80	-48'408.80
Charges d'assurance		-1'030'337.00	-1'005'519.00
Cotisations au FdG pour structure d'âge défavorable	3.7	-1'030'337.00	-1'005'519.00
Résultat net de l'activité d'assurance		91'986'413.57	-41'033'149.33

Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Résultat net des placements	3.6.3	125'266'639.57	116'068'717.75
Produits d'intérêts autres créances		2'285'183.43	2'211'066.98
Produits des placements de capitaux		129'995'759.91	120'618'188.90
Résultat liquidités / Short Duration		-202'912.42	-92'873.64
Résultat obligations Suisse		-17'785'318.47	3'587'549.73
Résultat obligations Monde		-2'755'339.18	12'431'842.10
Résultat obligations Monde AAA-AA		-12'719'011.19	0.00
Résultat obligations d'entreprises Monde		-4'055'136.87	0.00
Résultat obligations à haut rendement Monde		-1'201'529.31	0.00
Résultat actions Suisse		33'438'868.26	5'243'580.01
Résultat actions Monde		98'372'945.27	35'132'935.27
Résultat actions marchés émergents		368'305.53	5'169'785.37
Résultat matières premières		1'259'800.39	-3'545'672.48
Résultat valeurs immobilières Suisse		35'104'531.53	33'882'962.65
Résultat valeurs immobilières Monde		4'733'618.27	-1'600'937.63
Résultat FX Overlay		-4'563'061.90	30'409'017.52
Frais de gestion de fortune		-5'642'259.44	-5'123'442.96
Charges d'intérêt		-1'372'044.33	-1'637'095.17
Autres produits		7'567'752.44	6'858'873.70
Produit de prestations fournies		5'829'829.93	4'910'190.07
Produits divers	3.7	1'737'922.51	1'948'683.63
Autres frais		-2'637'785.74	-1'810'720.03
Frais d'administration	3.7	-12'309'507.83	-13'722'291.16
Administration générale et amortissements		-12'121'771.68	-13'539'435.15
Organe de révision / expert-e en prévoyance professionnelle		-136'111.15	-121'746.99
Autorité de surveillance		-51'625.00	-61'109.02
Excédent des produits (+) / des charges (-) avant modification réserve de fluctuation de valeur		209'831'514.01	66'361'430.93
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	3.6.1	-209'831'514.01	-66'361'430.93
Excédent des produits (+) / des charges (-)		0.00	0.00

4 AC Assurance de risques des personnes au chômage

4 AC Assurance de risque des personnes au chômage

L'institution supplétive assure toutes les personnes percevant des indemnités journalières de l'assurance-chômage contre les risques d'invalidité et de décès. La marche des affaires et notamment les recettes des cotisations dépendent donc directement du nombre de personnes au chômage. Les événements liés aux prestations remontant en moyenne à quatre ou cinq ans, les cas de prestations annoncés en 2021 doivent être mis en rapport avec les chiffres du chômage des années 2016 / 2017. Dans la branche AC, le défi tient principalement à clarifier l'obligation de fournir des prestations.

4.1 Chiffres-clés

Chiffres-clés AC		2021	2020
Nombre de personnes au chômage / personnes assurées actives		121'728	163'545
Nombre de rentes versées		4'381	4'467
Excédent des produits / des charges ¹	CHF	16'409'243	41'383'965
Rendement sur les placements de capitaux		4.1%	4.2%
Taux de frais TER ²		0.18%	0.19%
Taux de transparence en matière de frais		100.0%	100.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	CHF	847'418'670	831'405'414
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	CHF	412'951'878	413'347'865
Degré de couverture (effectif) ²		205.2%	201.1%
Degré de couverture (théorique) ²		118.2%	116.2%
Frais d'administration par rente versée	CHF	349.77	349.02

¹ avant modification de la réserve de fluctuation de valeur

² pour la définition, voir chapitre 8 « Lexique et liste des abréviations »

Bien que le nombre de personnes au chômage ait continué d'être marqué par la pandémie de COVID-19, il a baissé par rapport à l'année précédente. L'impact négatif de la crise sur les entreprises a probablement été compensé par les influences conjoncturelles positives ainsi que par l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail.

4.2 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes

4.2.1 Personnes assurées actives

	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de personnes au chômage en Suisse (au 31.12) ¹	121'728	163'545	117'277	119'661	146'654

¹ Source : Secrétariat d'État à l'économie SECO, « La situation sur le marché du travail » (décembre 2021)

Conformément à son mandat légal (art. 60 LPP), l'institution supplétive a l'obligation d'assurer l'assurance-chômage et d'appliquer l'assurance obligatoire pour les bénéficiaires d'indemnités journalières qui lui sont communiqués. Le nombre de personnes au chômage enregistrées et, partant, le nombre de personnes assurées actives a diminué au 31 décembre 2021 pour s'établir à 121'728 personnes (année précédente 163'545).

4.2.2 Bénéficiaires de rentes

Effectif et évolution des bénéficiaires de rentes	Nombre 31.12.2021	Nombre Sorties	Nombre Entrées	Nombre 31.12.2020
Rentes d'invalidité	2'542	268	175	2'635
Rentes de conjoint	752	13	40	725
Rentes pour enfants	1'087	190	170	1'107
Total bénéficiaires de rentes	4'381	471	385	4'467

Dans la branche Assurance de risque des personnes au chômage, seuls les risques décès et invalidité sont assurés. En cas de prestation, il en résulte (en général) des rentes viagères pour survivants ou des rentes d'invalidité temporaires ainsi que des rentes pour enfants.

4.3 Nature de l'application du but

4.3.1 Explications des plans de prévoyance

L'offre consiste en un plan LPP minimal (plan AL). Sont assurées les personnes qui, selon l'art. 2, al. 3, LPP doivent être assujetties à titre obligatoire (bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-chômage). Les prestations de décès et d'invalidité dépendent de l'avoir d'épargne individuel, disponible et projeté. Les prestations de vieillesse ne sont pas assurées (pas de processus d'épargne).

L'assurance est gérée sans annonce de mutations. Seule la survenance d'un cas de prestation fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

4.3.2 Financement, méthodes de financement

Dans le plan AL, l'assurance-chômage prend en charge la moitié des cotisations, la personne au chômage, l'autre moitié.

4.3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP et augmentées pour certaines années au 1er janvier 2022 selon les directives du Conseil fédéral.

Dans la branche Assurance de risque des chômeurs, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite.

4.4 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

4.4.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

L'institution supplétive est autonome depuis le 1er janvier 2005. La branche AC assume elle-même les risques actuariels de décès et d'invalidité et supporte également les risques de placements dans leur intégralité.

4.4.2 Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes (capital de prévoyance bénéficiaires de rentes)

Le capital de couverture des rentes en cours a diminué de 4.1% (année précédente 1.2%). Les composantes suivantes sont à l'origine de la diminution de 10.0 millions de francs (année précédente 2.9 millions de francs) :

Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	CHF 2021	CHF 2020
Capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes au 01.01	247'333'865	250'246'445
Actualisation de la différence	-554'916	317'740
Prestations versées	-23'600'587	-23'786'320
Rémunération du capital de couverture	1'523'000	1'742'000
Augmentation du CCR provenant de l'évolution du risque	21'635'000	22'419'000
Mutations rentes en cours	-429'000	812'000
Modification des bases techniques	-8'601'484	-4'417'000
Total capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes au 31.12	237'305'878	247'333'865

Le capital de couverture des bénéficiaires de rentes a été rémunéré au cours de l'exercice sous revue au taux d'intérêt technique en vigueur en 2021 de 1.5%. Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 1.25% au 31 décembre 2021.

Le capital de couverture total de 237 millions de francs était réparti comme suit entre les différents types de rentes :

Capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capital de couverture pour rentes d'invalidité	139'431'668	153'722'284
Capital de couverture pour rentes de conjoint	84'960'747	79'889'458
Capital de couverture pour rentes pour enfants	12'913'463	13'722'122
Total capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	237'305'878	247'333'865

Le capital de couverture des rentes d'invalidité en cours correspond à la valeur actuelle d'une rente d'invalidité temporaire (rente jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite), y compris le droit à une rente de conjoint (à vie).

4.4.3 Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques

Récapitulation des provisions techniques	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Provision pour changement de tarif / longévité	0	1'997'000
Provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (IBNR)	135'072'000	140'914'000
Provision pour fluctuation du risque des personnes assurées actives	17'343'000	15'964'000
Provision pour fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes	2'068'000	2'139'000
Provision pour la conversion en tables de générations	0	5'000'000
Provision pour adaptations obligatoires au renchérissement (rentes)	21'163'000	0
Total des provisions techniques	175'646'000	166'014'000

Provision pour changement de tarif / longévité

L'augmentation attendue de l'espérance de vie est déjà prise en compte dans les tables de générations. Il n'a donc plus été nécessaire de constituer une provision pour le changement tarifaire ou la longévité durant l'exercice sous revue.

Provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (provision IBNR)

Pour les nouveaux cas de prestations suite à une invalidité ou un décès, plusieurs années s'écoulent souvent entre la survenance du sinistre et l'annonce du cas de prestations. Une provision pour cas de sinistres annoncés tardivement est constituée afin que la mise en réserve des nouvelles adhésions en cas d'invalidité et de décès ait lieu conformément aux périodes et aux causalités.

Provision pour fluctuation du risque

Cette provision comprend une composante pour « fluctuation du risque des personnes assurées actives » et pour « fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes ».

Dans la branche AC, l'effectif des personnes assurées actives n'est pas géré individuellement. La provision pour fluctuation du risque des personnes assurées actives est donc définie approximativement. La valeur-cible s'élève à 1.15% de la masse salariale moyenne assurée des trois dernières années. La provision pour fluctuation du risque est comprise, selon le résultat du risque, entre un minimum (la moitié de la valeur-cible) et un maximum (deux fois la valeur-cible).

La provision pour fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes correspond à un pourcentage du capital de couverture des bénéficiaires de rentes. Le taux est fixé en fonction du nombre de rentes. Au cours de l'exercice sous revue, cette provision s'élevait à 0.9% (année précédente 0.9%) des capitaux de couverture des rentes d'invalidité et de conjoint.

Provision pour la conversion en tables de générations

Cette provision a été dissoute en raison de l'introduction des tables de générations LPP 2020.

Provision pour adaptations obligatoires au renchérissement (rentes)

Au cours de l'exercice sous revue, une provision a été constituée pour les adaptations obligatoires des rentes au renchérissement, étant donné que le renchérissement obligatoire au cours de l'exercice sous revue n'a plus été pris en compte dans le calcul des capitaux de couverture.

Évolution générale des provisions techniques

Les provisions techniques ont augmenté de 5.8% (année précédente -12.3%). Les composantes suivantes sont à l'origine de la hausse de 9.6 millions de francs (-23.2 millions de francs l'année précédente) :

Évolution des provisions techniques	CHF 2021	CHF 2020
Provisions techniques au 01.01	166'014'000	189'227'000
Modification provision pour changement de tarif / longévité	-1'997'000	402'000
Modification provision pour cas de sinistres annoncés tardivement (IBNR)	-5'842'000	795'000
Modification provision pour fluctuation du risque des personnes assurées actives	1'379'000	-18'364'000
Modification de la provision pour fluctuation du risque des bénéficiaires de rentes	-71'000	-46'000
Modification provision en vue de la baisse du taux d'intérêt technique	0	-11'000'000
Modification provision pour la conversion en tables de générations	-5'000'000	5'000'000
Modification provision pour adaptations oblig. au renchérissement (rentes)	21'163'000	0
Total provisions techniques au 31.12	175'646'000	166'014'000

4.4.4 Résultats de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle montre que la situation financière de l'assurance de risque pour les personnes au chômage reste excellente.

4.4.5 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les capitaux de couverture des bénéficiaires de rentes ont été déterminés sur la base des tables de générations LPP 2020 avec le modèle de projection OFS 2018 et un taux d'intérêt technique de 1.25%.

4.4.6 Modification des bases et hypothèses techniques

Les tables de générations LPP 2020 ont été introduites au cours de l'exercice sous revue. Le taux d'intérêt technique a été abaissé de 1.5% à 1.25% au 31 décembre 2021.

Avec le passage aux tables de générations, le renchérissement attendu de 1.0% n'était plus intégré dans les capitaux de couverture. Il a été préfinancé par le biais de la nouvelle « provision pour adaptations obligatoires au renchérissement ».

4.4.7 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Degré de couverture	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	412'951'878	413'347'865
Réserve de fluctuation de valeur	75'157'242	66'962'354
Fonds libres	359'309'550	351'095'195
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	847'418'670	831'405'414
Degré de couverture (fonds disponibles en % des fonds nécessaires)	205.2%	201.1%

Après avoir augmenté de 15.4 points de pourcentage en 2020, le degré de couverture a progressé de 4.1 points de pourcentage pour atteindre 205.2% au cours de l'année sous revue, malgré la faible cotisation de risque de 0.25%.

Le rendement positif des placements a entièrement compensé la perte du résultat du risque due à la faible cotisation de risque et a même entraîné une nouvelle augmentation du degré de couverture. Au cours de l'exercice, les fonds libres ont augmenté de 8.2 millions de francs pour atteindre 359 millions de francs.

4.5 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

4.5.1 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Réserve de fluctuation de valeur	CHF 2021	CHF 2020
État de la réserve de fluctuation de valeur au 01.01	66'962'354	81'742'061
Modification à la charge (+) / au profit (-) du compte d'exploitation	8'194'888	-14'779'707
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan au 31.12	75'157'242	66'962'354
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur (montant)	75'157'242	66'962'354

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur a été déterminé selon la méthode Value at Risk avec un niveau de sécurité de 99.0% et un horizon temporel de deux ans. Dans la branche AC, l'objectif de la réserve de fluctuation de valeur s'élevait à 18.2% (année précédente 16.2%) des capitaux de prévoyance et des provisions techniques. Cette hausse s'explique par la modification de l'allocation stratégique des actifs pour l'année 2022 et par l'augmentation de la volatilité qui en a résulté.

4.5.2 Présentation des placements par catégorie (exposition économique)

Catégorie de placement	Stratégie	Marges Min.	Marges Max.	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective
Liquidités / Short Duration	20.0%	16.0%	24.0%	165'822'538	19.6%	166'383'100	effective
Obligations Suisse	26.0%	22.0%	30.0%	216'446'646	25.6%	202'275'182	24.5%
Obligations Monde	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	155'441'408	18.8%
Obligations Monde AAA-AA	13.0%	11.0%	15.0%	97'890'631	11.6%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	6.0%	4.0%	8.0%	50'630'252	6.0%	0	0.0%
Actions Suisse	5.0%	4.0%	6.0%	48'695'842	5.8%	46'588'870	5.6%
Actions Monde	14.0%	12.0%	16.0%	121'189'640	14.3%	118'702'043	14.4%
Actions marchés émergents	3.0%	2.0%	4.0%	28'047'434	3.3%	28'077'289	3.4%
Valeurs immobilières Suisse	10.0%	6.0%	12.0%	89'529'475	10.6%	84'715'280	10.3%
Valeurs immobilières Monde	3.0%	1.0%	4.0%	23'413'586	2.8%	22'251'830	2.7%
FX Overlay				3'828'770	0.5%	1'622'966	0.2%
Total placements de capitaux				845'494'815	100.0%	826'057'968	100.0%
Autres actifs				3'928'503		7'762'407	
Total du bilan				849'423'318		833'820'374	

La stratégie de placement de la branche AC est restée inchangée durant l'année sous revue.

Catégorie de placements selon l'art. 55 OPP 2	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective	OPP 2 Limite maximale
Titres hypothécaires	98'519'662	11.7%	100'000'620	12.1%	50.0%
Actions	192'278'676	22.7%	188'011'324	22.8%	50.0%
Valeurs immobilières ¹	117'959'419	14.0%	111'612'283	13.5%	30.0%
Valeurs immobilières Monde	27'867'785	3.3%	26'281'071	3.2%	10.0%
Placements alternatifs (y compris créances non trad.)	7'915'253	0.9%	9'724'318	1.2%	15.0%
Infrastructure	0	0.0%	0	0.0%	10.0%
Créances (fortune restante)	428'821'805	50.7%	416'709'423	50.4%	100.0%
Total placements de capitaux	845'494'815	100.0%	826'057'968	100.0%	
Devises étrangères non assurées	45'324'996	5.4%	73'170'615	8.9%	30.0%

¹ comprend également les actions immobilières suisses et étrangères (dont REITs) qui sont stratégiquement classées dans les catégories de placement « Actions Suisse » et « Actions Monde ».

4.5.3 Explications du résultat net des placements

Le rendement de 4.1% a été réalisé grâce à l'augmentation de valeur des placements en actions et valeurs immobilières. Le poids important des placements à revenu fixe dans la stratégie a empêché un résultat encore meilleur. Par rapport au benchmark, un rendement excédentaire de 0.6 point de pourcentage a pu être réalisé. Cet écart positif s'explique par la durée nettement plus courte de la mise en œuvre des obligations Suisse.

En raison de l'évolution opposée du dollar américain et de l'euro par rapport au franc suisse, la couverture de change presque complète des investissements à l'étranger n'a guère eu d'influence sur la performance. En revanche, le risque a été réduit, ce qui constitue également l'objectif principal de la couverture des risques de change.

Performance par catégorie de placement	Valeur marchande CHF 31.12.2021	2021 Performance	2021 Benchmark	2021 Variation	Valeur marchande CHF 31.12.2020	2020 Performance
Liquidités / Short Duration	165'822'538	-0.7%	-0.8%	0.1%	166'383'100	-0.5%
Obligations Suisse	216'446'646	-1.5%	-2.5%	1.0%	202'275'182	0.3%
Obligations Monde	0	0.0%	0.0%	0.0%	155'441'408	2.2%
Obligations Monde AAA-AA	97'890'631	-5.9%	-4.7%	-1.2%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	50'630'252	-1.5%	-1.6%	0.1%	0	0.0%
Actions Suisse	48'695'842	23.1%	23.4%	-0.3%	46'588'870	3.6%
Actions Monde	121'189'640	25.3%	24.8%	0.5%	118'702'043	6.1%
Actions marchés émergents	28'047'434	0.4%	0.5%	-0.1%	28'077'289	8.2%
Valeurs immobilières Suisse	89'529'475	7.7%	6.1%	1.6%	84'715'280	6.3%
Valeurs immobilières Monde	23'413'586	7.8%	7.8%	0.0%	22'251'830	-4.1%
FX Overlay	3'828'770					
Total globale (y compris couverture de change)	845'494'815	4.1%	3.5%	0.6%	826'057'968	4.2%
Total global (sans couverture de change)		4.2%	3.6%	0.6%		3.1%

4.6 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Autres dettes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements auprès d'autres branches de la Fondation	1'652'332	1'855'271
Impôt à la source	488	0
Engagements divers	79'139	61'542
Total autres dettes	1'731'959	1'916'813

Cotisations ordinaires et autres	CHF 2021	CHF 2020
Cotisations des personnes salariées	3'894'961	3'595'618
Cotisations des employeurs	4'157'114	3'853'889
Total cotisations ordinaires et autres	8'052'075	7'449'507

La Fondation institution supplétive reçoit ces contributions du SECO. Le taux de cotisation ordinaire depuis le 1er janvier 2019 s'élève à 0.25% de l'indemnité journalière assurée.

Frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Administration générale et amortissements	1'418'161	1'443'442
Organe de révision	50'671	42'660
Expert-e en prévoyance professionnelle	55'883	48'061
Autorité de surveillance	5'250	5'374
Autres honoraires	2'362	19'544
Total frais d'administration	1'532'326	1'559'081

Financement des frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Total frais d'administration	1'532'326	1'559'081
Contributions aux frais des personnes assurées	1'932'498	1'787'882
Résultat (excédent)	400'172	228'801

4.7 Comptes annuels Assurance de risque des personnes au chômage

Bilan Assurance de risque des personnes au chômage

ACTIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Placements		848'703'059.46	832'935'709.61
Liquidités		2'674'459.87	6'159'223.12
Autres créances		352'046.34	513'926.15
Avoirs auprès de tiers		65'825.46	81'649.60
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions		133'334.37	150'745.45
Avoirs auprès des destinataires		152'886.51	281'531.10
Placements de capitaux	4.5.2	845'494'814.50	826'057'967.70
Liquidités / Short Duration		165'822'537.82	166'383'100.39
Obligations Suisse		216'446'646.40	202'275'181.73
Obligations Monde		0.00	155'441'408.05
Obligations Monde AAA-AA		97'890'631.42	0.00
Obligations d'entreprises Monde		50'630'251.98	0.00
Actions Suisse		48'695'841.65	46'588'870.10
Actions Monde		121'189'639.98	118'702'042.66
Actions marchés émergents		28'047'433.78	28'077'289.15
Valeurs immobilières Suisse		89'529'475.09	84'715'279.77
Valeurs immobilières Monde		23'413'586.14	22'251'829.57
FX Overlay		3'828'770.24	1'622'966.28
Équipement d'exploitation		181'738.75	204'592.64
Compte de régularisation actif		720'258.09	884'664.74
Total des actifs		849'423'317.55	833'820'374.35

PASSIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements		1'769'995.93	2'133'045.02
Rentes pas encore versées		38'037.34	216'231.72
Autres dettes	4.6	1'731'958.59	1'916'813.30
Compte de régularisation passif		234'651.70	281'915.06
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		412'951'877.87	413'347'864.79
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	4.4.2	237'305'877.87	247'333'864.79
Provisions techniques	4.4.3	175'646'000.00	166'014'000.00
Réserve de fluctuation de valeur	4.5.1	75'157'241.77	66'962'354.10
Capital de la Fondation, fonds libres		359'309'550.28	351'095'195.38
Capital de la Fondation		0.00	0.00
Fonds libres		359'309'550.28	351'095'195.38
Fonds libres au début de la période		351'095'195.38	294'931'523.27
Excédent des produits (+) / des charges (-)		8'214'354.90	56'163'672.11
Total des passifs		849'423'317.55	833'820'374.35

Compte d'exploitation Assurance de risque des personnes au chômage

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Cotisations et apports ordinaires et autres	4.6	8'052'074.90	7'449'506.85
Cotisations des personnes salariées		3'894'960.90	3'595'618.00
Cotisations des employeurs		4'157'114.00	3'853'888.85
Apports provenant des cotisations		8'052'074.90	7'449'506.85
Prestations réglementaires		-23'600'586.83	-23'786'319.80
Rentes de survivants		-3'950'074.89	-3'727'002.88
Rentes d'invalidité		-17'683'105.71	-17'927'347.01
Rentes pour enfants		-1'811'278.29	-1'830'221.43
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité		-156'127.94	-301'748.48
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-23'600'586.83	-23'786'319.80
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance provisions techniques, réserves de cotisations		395'986.92	26'125'579.97
Dissolution / constitution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes		10'027'986.92	2'912'579.97
Dissolution / constitution de provisions techniques		-9'632'000.00	23'213'000.00
Résultat net de l'activité d'assurance		-15'152'525.01	9'788'767.02
Résultat net des placements	4.5.3	33'130'184.79	33'144'438.26
Produits des placements de capitaux		34'701'001.58	34'741'456.74
Résultat liquidités / Short Duration		-889'692.07	-598'633.23
Résultat obligations Suisse		-3'062'588.33	551'130.93
Résultat obligations Monde		-734'310.73	3'523'433.12
Résultat obligations Monde AAA-AA		-5'753'368.65	0.00
Résultat obligations d'entreprises Monde		-326'432.72	0.00
Résultat actions Suisse		9'621'656.86	1'640'106.21
Résultat actions Monde		27'722'043.90	14'022'585.89
Résultat actions marchés émergents		149'716.38	2'101'514.59
Résultat valeurs immobilières Suisse		7'066'953.48	5'762'141.14
Résultat valeurs immobilières Monde		2'035'858.55	-663'193.61
Résultat FX Overlay		-1'128'835.09	8'402'371.70
Frais de gestion de fortune		-1'542'782.16	-1'593'197.16
Charges d'intérêts		-28'034.63	-3'821.32
Autres produits		44'461.22	566.82
Produits divers		44'461.22	566.82
Autres frais		-80'551.96	9'274.32
Frais d'administration	4.6	-1'532'326.47	-1'559'080.94
Administration générale et amortissements		-1'420'523.11	-1'462'985.68
Organe de révision / expert-e en prévoyance professionnelle		-106'553.36	-90'721.37
Autorité de surveillance		-5'250.00	-5'373.89
Excédent des produits (+) / des charges (-) avant modification de la réserve de fluctuation de valeur		16'409'242.57	41'383'965.48
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	4.5.1	-8'194'887.67	14'779'706.63
Excédent des produits (+) / des charges (-)		8'214'354.90	56'163'672.11

5 Contrôle de la réaffiliation

5 CR Contrôle de la réaffiliation

Conformément à l'art. 11, al. 3^{bis}, LPP, les institutions de prévoyance sont tenues d'annoncer la résiliation d'un contrat d'affiliation à l'institution supplétive. L'institution supplétive vérifie ensuite si une entreprise dont le personnel est assujéti à la LPP se réaffilie à une institution de prévoyance après la résiliation/dissolution d'un contrat d'affiliation.

5.1 Chiffres-clés

Chiffres-clés CR		2021	2020
Nombre d'annonces		21'469	28'092
Frais d'administration par annonce	CHF	38.50	31.31

Pour la première fois depuis 2017, le nombre d'annonces du CR a de nouveau diminué par rapport à l'année précédente.

5.2 Nature de l'application du but

Aucun plan de prévoyance ni compte d'épargne n'est géré dans la branche CR.

5.3 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

Il n'y a aucun risque actuariel.

5.4 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Autres dettes	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements auprès d'autres branches de la Fondation	828'241	962'958
Engagements divers	42'900	34'717
Total autres dettes	871'140	997'675

Frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Administration générale et amortissements	806'390	860'400
Organe de révision	16'890	15'513
Autorité de surveillance	3'250	3'578
Total frais d'administration	826'531	879'491

Financement des frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Couverture du déficit par le FdG	826'669	879'763

En vertu de l'art. 11, al. 7, LPP et de l'art. 56, al. 1, let. d, LPP, les frais d'administration pour la branche CR sont entièrement pris en charge par le FdG.

5.5 Comptes annuels Contrôle de la réaffiliation

Bilan Contrôle de la réaffiliation

ACTIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Placements		970'302.20	1'120'552.49
Liquidités		17'059.02	100'406.91
Autres créances		862'351.81	917'822.86
Avoirs auprès de tiers		35'682.72	38'059.41
Avoirs auprès du FdG		826'669.09	879'763.45
Équipement d'exploitation		90'891.37	102'322.72
Compte de régularisation actif		9'610.19	12'846.10
Total des actifs		979'912.39	1'133'398.59

PASSIF	Index	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Engagements		871'140.24	997'674.90
Autres engagements	5.4	871'140.24	997'674.90
Compte de régularisation passif		108'772.15	135'723.69
Capital de la Fondation, fonds libres		0.00	0.00
Capital de la Fondation		0.00	0.00
Fonds libres		0.00	0.00
Fonds libres au début de la période		0.00	0.00
Excédent des produits (+) / des charges (-)		0.00	0.00
Total Passifs		979'912.39	1'133'398.59

Compte d'exploitation Contrôle de la réaffiliation

	Index	CHF 2021	CHF 2020
Résultat net des placements		-138.56	-272.90
Charges d'intérêt		-138.56	-272.90
Autres produits		826'669.09	879'763.46
Produit de prestations fournies		826'669.09	879'763.45
Produits divers		0.00	0.01
Autres frais		0.00	0.00
Frais d'administration	5.4	-826'530.53	-879'490.56
Administration générale et amortissements		-806'390.36	-860'400.14
Organe de révision		-16'890.17	-15'512.81
Autorité de surveillance		-3'250.00	-3'577.61
Excédent des produits (+) / des charges (-)		0.00	0.00

6 Annexe Ensemble de la Fondation

6 Annexe Ensemble de la Fondation

Les chapitres qui suivent constituent les comptes annuels de la Fondation institution supplétive LPP :

- Bilan et compte d'exploitation de l'Ensemble de la Fondation (p. 17 – 20)
- Bilan et compte d'exploitation avec commentaires des branches CLP, LPP, AC et CR (p. 21 – 67)
- Annexe Ensemble de la Fondation (p. 68 – 83)

6.1 Bases et organisation

6.1.1 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance de droit privé, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP), par les organisations faîtières des employé-e-s et des employeurs. Elle est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le nom de « Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP) ».

L'art. 60, al. 2 et 5, LPP et l'art. 11, al. 3bis, LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP. Des explications détaillées sont présentées au chapitre « 1.1 Tâches ».

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1, al. 2, let. e, de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54, al. 4, LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche d'activité LPP, l'institution supplétive peut édicter des décisions (art. 60, al. 2bis, LPP).

6.1.2 Enregistrement LPP et Fonds de Garantie

L'institution supplétive est inscrite au registre LPP de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

L'institution supplétive est soumise à la loi sur le libre passage et est affiliée au Fonds de Garantie (FdG) (numéro d'enregistrement D1 1000).

6.1.3 Indication des actes et des règlements

	En vigueur depuis
Acte de fondation	08.04.2020
Règlement de liquidation partielle	05.12.2019
Règlement sur les placements	01.01.2021
Plans de prévoyance	01.01.2021
Règlement sur les frais	01.01.2021
Règlement sur la tenue des comptes de libre passage	01.01.2021
Règlement d'organisation	13.03.2020
Règlement sur les provisions techniques	31.12.2021

6.1.4 Organe suprême, gestion et droit à la signature

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation. Au cours de l'exercice sous revue, il se composait de onze membres. Les organisations faîtières des personnes salariées et des employeurs délèguent dix représentantes et représentants, l'administration publique dispose pour sa part d'un siège (sans droit de vote).

Le Conseil de fondation élit en son sein un Comité du Conseil de fondation et un Comité de placement. Les comités assument des tâches et responsabilités clairement définies dans le règlement d'organisation.

La direction des affaires opérationnelles est déléguée à la Direction. Les personnes autorisées à signer pour l'institution supplétive sont inscrites au registre du commerce.

Sont autorisés à signer les membres du Conseil de fondation, les membres de la Direction ainsi que d'autres collaboratrices et collaborateurs choisis de l'institution supplétive. Ces personnes sont autorisées à signer collectivement à deux.

Représentation des personnes salariées

Jorge Serra (vice-président)	Syndicat des services publics (SSP), Zurich
Aldo Ferrari	Unia, Berne
Urs Masshardt	Travail.Suisse, Lucerne
Dr Gabriela Medici	Union syndicale suisse, Berne
Adrian Wüthrich	Travail.Suisse, Berne

Représentation des employeurs

Dr Lukas Müller-Brunner (président)	Union patronale suisse, Zurich
François Gummy	Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne
Michael Krähenbühl	proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
Henrique Schneider	Union suisse des arts et métiers, Berne
Björn Wertli	GastroSocial, Aarau

Représentation des pouvoirs publics

Dóra Makausz	Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
--------------	---

Comité du Conseil de fondation

Jorge Serra	Présidence
Aldo Ferrari	
Dr Lukas Müller-Brunner	
Henrique Schneider	

Comité de placement

Henrique Schneider	Présidence
Dr Lukas Müller-Brunner	
Urs Masshardt	
Jorge Serra	

Direction

Marc Gamba	Directeur
Marco Bagutti	Responsable Placements de capitaux, membre de la Direction
Jeannette Canzani	Responsable Operation, membre de la Direction
Hansjürg Christen	Responsable Internal Services, membre de la Direction
Dr Frank Rietmann	Responsable Finances & risque, membre de la Direction
Roman Senti	Responsable Informatique, membre de la Direction

Adresse

Fondation institution supplétive LPP	Elias-Canetti-Strasse 2, 8050 Zurich
--------------------------------------	--------------------------------------

Les adresses de correspondance pour les affaires courantes figurent à la fin du rapport de gestion.

6.1.5 Expert-e, organe de révision, société qui contrôle les investissements, autorité de surveillance

Expert-e en prévoyance professionnelle

Prevanto AG, Bâle, partenaire contractuel

Patrick Spuhler, expert exécutif

Organe de révision

BDO SA, Zurich

Peter Stalder, réviseur responsable

Société qui contrôle les investissements

PPCmetrics AG, Zurich

Dr Andreas Reichlin, partenaire

Autorité de surveillance

Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), Berne

6.1.6 Employeurs affiliés

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.2 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes

6.2.1 Personnes assurées actives

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.2.2 Bénéficiaires de rentes

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.3 Nature de l'application du but

6.3.1 Explications des plans de prévoyance

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.3.2 Financement, méthodes de financement

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

6.4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les présents comptes annuels répondent aux normes de la Swiss GAAP RPC 26.

6.4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation sont conformes aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP 2 ainsi qu'à la Swiss GAAP RPC 26. Les valeurs actuelles ou effectives sont comptabilisées à la date de clôture du bilan :

- Conversion des monnaies : cours à la date de clôture du bilan
- Liquidités, créances, engagements : valeur nominale
- Titres et fonds immobiliers cotés : valeur de marché ; placements à taux fixes, intérêts courus inclus
- Prêts (à court terme) : valeur nominale, intérêts courus inclus
- Prêts (à long terme) : valeur vénale, intérêts courus inclus
- Parts de fonds et de fondations de placement : valeur d'inventaire (Net Asset Value)
- Les placements non traditionnels négociés en bourse ainsi que les instruments financiers dérivés (tels que les options sur les actions, les taux d'intérêt et les devises ainsi que les futures) sont évalués à la valeur vénale. Pour les produits non négociés en bourse, la valeur de remplacement à la date de clôture du bilan est considérée comme valeur vénale.
- Immobilisations corporelles : valeurs d'acquisition diminuées des amortissements cumulés et des correctifs de valeur nécessaires
- Immobilisations incorporelles : valeurs d'acquisition diminuées des amortissements cumulés et des correctifs de valeur nécessaires
- Capitaux de prévoyance des personnes assurées actives : correspondent aux avoirs d'épargne des personnes assurées

6.4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Au cours de l'exercice sous revue, les principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes n'ont pas été modifiés.

6.5 Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

6.5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.2 Évolution et rémunération des avoirs d'épargne

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.4 Évolution du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.5 Récapitulation, évolution et explication des provisions techniques

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.6 Résultats de la dernière expertise actuarielle

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.7 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.8 Modification des bases et hypothèses techniques

Des explications détaillées sur les différentes branches figurent dans la première partie du rapport de gestion.

6.5.9 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Degré de couverture	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	18'632'459'992	17'489'830'861
Réserve de fluctuation de valeur	1'707'986'613	1'402'580'890
Fonds libres	522'029'017	460'764'112
Capital de la Fondation	5'000	5'000
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	20'862'480'622	19'353'180'864
Degré de couverture (fonds disponibles en % des fonds nécessaires)	112.0%	110.7%

Le degré de couverture a augmenté de 1.3 point de pourcentage. Les trois branches ont enregistré une hausse du degré de couverture.

6.6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.6.1 Organisation de l'activité de placement, dépositaire central, direction du fonds, sociétés de conseil en placement et de gestion de fortune

Le Conseil de fondation est responsable de la gestion de fortune et surveille l'activité de placement.

Le Comité de placement est responsable de l'application des directives fixées par le Conseil de fondation et garantit le respect de la stratégie de placement. Il décide de la répartition tactique de la fortune, de la couverture du risque de change et de l'attribution d'ordres ou de mandats aux banques et aux sociétés de gestion de fortune.

Aux réunions du Comité de placement prennent part, outre les membres ayant le droit de vote, des représentantes et des représentants de la Direction, du contrôle des investissements et, au cas par cas, d'autres conseillères et conseillers externes.

La gestion de portefeuille est assurée par des banques et des sociétés de gestion de fortune sélectionnées. L'institution supplétive met en œuvre les placements dans les valeurs mobilières par l'intermédiaire de fondations de placement, de fonds cotés et non cotés. La gestion des liquidités, l'octroi de prêts aux collectivités de droit public suisses et une partie de la gestion des fonds immobiliers sont assurés par le secrétariat.

Catégorie de placement	Sociétés de gestion de fortune	Mise en œuvre
Liquidités / Short Duration	Pictet Asset Management SA, Genève	active
	SYZ Asset Management SA, Zurich	active
	Aberdeen Asset Managers Limited, Londres	active
	BlackRock Investment Management (UK) Limited, Londres	active
	UBS Asset Management Switzerland SA, Zurich	active
Obligations Suisse	Pictet Asset Management SA, Genève	conformément aux règles
	UBS Asset Management Switzerland SA, Zurich	conformément aux règles
Obligations Monde AAA-AA	Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, sous-déléguée à Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich	obligations d'État, conformément aux règles
Obligations d'entreprises Monde	DWS International GmbH, Francfort-sur-le-Main	EUR, active
	Legal & General Investment Management Limited, Londres	EUR, active
	Payden & Rygel, Los Angeles	USD, active
Obligations à haut rendement Monde	Legal & General Investment Management Limited, Londres	active
Actions Suisse	Pictet Asset Management SA, Genève	indexée
Actions Monde	UBS Asset Management Switzerland SA, Zurich, sous-déléguée à UBS Asset Management (UK) Ltd., Londres	indexée
Actions marchés émergents	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich	indexée
FX Overlay (couverture)	Record Currency Management Limited, Windsor	passive

Toutes les sociétés de gestion de fortune sont agréées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ou sont soumises à une autorité de surveillance étrangère correspondante (art. 48f OPP 2).

AEIS Institutional Funds

Pour appliquer efficacement les diverses stratégies de placement dans les branches CLP, LPP et AC, l'institution supplétive instaure des fonds à investisseur unique spécifiques pour les principales catégories de placement. Les trois branches sont les seuls investisseurs admis dans ces véhicules. Les sociétés de gestion de fortune citées précédemment gèrent les fortunes partielles correspondantes dans ce fonds. La fonction de direction des AEIS Institutional Funds est assurée par FundPartner Solutions (Suisse) SA.

Fin 2021, les fonds suivants étaient opérationnels :

Fonds

AEIS Institutional Fund – Short Duration (CHF hedged)

AEIS Institutional Fund – obligations en CHF

AEIS Institutional Funds – obligations en CHF II

AEIS Institutional Funds – obligations d'État Monde

AEIS Institutional Funds – obligations d'entreprises Monde

AEIS Institutional Fund – actions Suisse

AEIS Institutional Fund – actions Monde

Ces fonds sont soumis à la loi fédérale sur les fonds de placement et donc à la surveillance de la FINMA. Dans sa fonction de direction de fonds, FundPartner Solutions (Suisse) SA surveille le respect des lignes directrices de placement et de la loi. Elle fait office de contrepartie contractuelle pour les mandats de gestion de fortune correspondants.

Sociétés de conseil en placement et autres sociétés de services

Organisation	Prestation
Banque Pictet & Cie SA, Genève	Global Custodian, banque de dépôt des AEIS Institutional Funds
FundPartner Solutions (Suisse) SA, Genève	Direction de fonds des AEIS Institutional Funds
Ethos Services SA, Genève	Conseil pour le droit de vote

Pour les mandats de gestion de fortune des AEIS Institutional Funds, des contrats sont conclus entre les sociétés de gestion de fortune et FundPartner Solutions (Suisse) SA. Il existe en outre un contrat de prestations de service entre FundPartner Solutions (Suisse) SA et l'institution supplétive. Ces contrats garantissent le respect des exigences légales et du règlement de placement de l'institution supplétive. Dans les limites des exigences contractuelles, les sociétés de gestion de fortune sont libres dans le choix des placements. Pour les autres mandats de gestion de fortune, des contrats sont conclus directement avec les institutions afférentes.

La société qui contrôle les investissements (PPCmetrics SA) est responsable de l'ensemble du contrôle des placements de capitaux et doit rendre des rapports aux autorités de décision et de contrôle compétentes (Comité de placement, Conseil de fondation).

6.6.2 Utilisation des extensions (art. 50, al. 4, OPP 2) pour autant que le respect de la sécurité et de la répartition du risque (art. 50, al. 1–3, OPP 2) puisse être établi de façon concluante

L'institution supplétive ne sollicite pas d'extensions des possibilités de placement selon les prescriptions évoquées.

6.6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Les réserves de fluctuation de valeur sont déterminées au niveau des différentes branches. Concernant l'objectif et le calcul de la réserve de fluctuation de valeur, voir les explications dans les chapitres sur les différentes branches. La réserve de fluctuation de valeur indiquée ici correspond à la somme des réserves de fluctuation de valeur des différentes branches.

Réserve de fluctuation de valeur	CHF 2021	CHF 2020
État de la réserve de fluctuation de valeur au 01.01	1'402'580'891	1'454'791'675
Modification à la charge (+) / au profit (-) du compte d'exploitation	305'405'723	-52'210'784
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan au 31.12	1'707'986'613	1'402'580'891
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur (montant)	1'756'280'966	1'637'304'202
Déficit de la réserve de fluctuation de valeur	-48'294'353	-234'723'312

Le déficit de réserve au niveau de l'Ensemble de la Fondation se décompose comme suit :

Déficit de la réserve de fluctuation de valeur	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Déficit de la réserve branche CLP	0	0
Déficit de la réserve branche LPP	-48'294'353	-234'723'312
Déficit de la réserve branche AC	0	0
Déficit de la réserve de fluctuation de valeur	-48'294'353	-234'723'312

6.6.4 Présentation des placements par catégorie (exposition économique)

Catégorie de placement	Stratégie¹	Marges Min.¹	Marges max.¹	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective
Liquidités / Short Duration	49.2%	44.1%	54.9%	10'401'315'711	50.0%	9'279'449'252	48.1%
Obligations Suisse	17.8%	15.4%	20.2%	3'622'375'430	17.4%	3'424'350'100	17.8%
Obligations Monde	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	2'490'455'456	12.9%
Obligations Monde AAA-AA	8.1%	6.6%	9.2%	1'573'457'742	7.6%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	6.7%	5.8%	7.7%	1'299'309'141	6.2%	0	0.0%
Obligations à haut rendement Monde	0.3%	0.0%	0.4%	60'781'660	0.3%	0	0.0%
Actions Suisse	3.0%	2.4%	3.6%	640'724'414	3.1%	724'123'364	3.8%
Actions Monde	7.7%	6.5%	8.8%	1'590'015'230	7.6%	1'393'141'515	7.2%
Actions marchés émergents	1.2%	0.6%	1.8%	251'792'573	1.2%	300'452'343	1.6%
Valeurs immobilières Suisse	5.6%	4.0%	7.6%	1'209'890'434	5.8%	1'406'399'363	7.3%
Valeurs immobilières Monde	0.4%	0.2%	0.6%	78'087'021	0.4%	74'248'839	0.4%
Matières premières	0.0%	0.0%	0.0%	0	0.0%	177'140'403	0.9%
FX Overlay				69'323'432	0.3%	18'841'981	0.1%
Total placements de capitaux				20'797'072'787	100.0%	19'288'602'617	100.0%
Autres actifs				281'967'679		309'478'915	
Total du bilan				21'079'040'466		19'598'081'532	

¹ pondéré, basé sur les stratégies, resp. les fourchettes et les placements de capitaux des différentes branches

Les fourchettes définies dans la stratégie de placement ont été respectées tout au long de l'exercice 2021.

Composition de la catégorie de placements Liquidités / Short Duration	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Catégorie de placements Liquidités / Short Duration	10'401'315'711	9'279'449'252
AEIS Institutional Fund-Short Duration (CHF hedged)	8'552'715'179	7'314'485'382
Dépôt à terme, Cash Deposit, Cash	525'386'693	772'649'166
Prêts à des corporations de droit public	1'323'213'839	1'192'314'705
Dont durée inférieure ou égale à 1 an, intérêts courus compris	999'014'341	789'152'610
Dont durée de 1 à 3 ans, intérêts courus compris	324'199'498	403'162'095

Composition de la catégorie de placements Obligations Suisse	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Catégorie de placements Obligations Suisse	3'622'375'430	3'424'350'100
AEIS Institutional Fund – obligations en CHF	3'312'552'107	3'223'604'575
AEIS Institutional Funds – obligations en CHF II	50'231'000	0
Gestion de fortune interne	259'592'323	200'745'525
Prêts à des corporations de droit public (durée max. 12 ans), y compris intérêts courus et réévaluation à la valeur de marché	217'581'328	33'447'779
Liquidités et obligations (obligations de la Confédération, lettres de gage)	42'010'995	167'297'746

Catégorie de placements selon l'art. 55 OPP 2	Valeur marchande CHF 31.12.2021	Quote-part effective	Valeur marchande CHF 31.12.2020	Quote-part effective	OPP 2 Limite maximale
Titres hypothécaires	1'802'808'041	8.7%	1'853'273'891	9.6%	50.0%
Actions	2'408'325'250	11.6%	2'352'421'968	12.2%	50.0%
Valeurs immobilières ¹	1'353'813'516	6.5%	1'537'510'558	8.0%	30.0%
Valeurs immobilières Monde	136'526'376	0.7%	121'537'862	0.6%	10.0%
Placements alternatifs (y compris créances non trad.)	201'896'035	1.0%	438'422'082	2.3%	15.0%
Infrastructure	0	0.0%	0	0.0%	10.0%
Créances (fortune restante)	15'030'229'945	72.3%	13'106'974'118	68.0%	100.0%
Total placements de capitaux	20'797'072'787	100.0%	19'288'602'617	100.0%	
Devises étrangères non assurées	583'397'797	2.8%	988'013'596	5.1%	30.0%

¹ comprend également les actions immobilières suisses et étrangères (dont REITs) qui sont stratégiquement classées dans les catégories de placement « Actions Suisse » et « Actions Monde »

6.6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Opérations à terme sur les devises dans la catégorie de placements	Engagement augmentation / diminution CHF 31.12.2021	CHF Valeur de marché
FX Overlay		
Acheter CHF	4'265'752'560	69'323'432
Vendre devises étrangères	-4'196'429'128	
Total		69'323'432

Au cours de l'année sous revue, des opérations à terme sur les devises ont été effectuées pour couvrir des positions en devises. Le recours à ces instruments s'est opéré dans le cadre des prescriptions de l'art. 56a OPP 2.

Les produits dérivés utilisés dans les fonds à investisseur unique, tels que les futures, swaps de taux d'intérêt et opérations à terme sur les devises, font l'objet d'une surveillance par la direction du fonds, également en ce qui concerne la conformité légale. La loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) en particulier est alors applicable.

6.6.6 Engagements de capital ouverts

Catégorie de placements / Véhicule de placement	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Valeurs immobilières Suisse / fondation de placement SFP groupe de placement « SFP AST Swiss Real Estate »	30'000'000	0
Valeurs immobilières Suisse / Fondation de placement Swiss Life « Immobilier Suisse Âge et Santé »	1'254'000	5'016'000

Une grande partie des investissements promis dans la fondation de placement Swiss Life « Immobilier Suisse Âge et santé » a été appelée au cours de l'exercice sous revue. À cela s'ajoute un engagement de capital dans la « fondation de placement SFP Swiss Real Estate », dont aucun fonds n'a encore été appelé.

6.6.7 Valeur de marché des titres en securities lending

Securities lending	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Titres prêtés	8'587'985	6'682'737
Garanties	9'073'652	7'241'113
Recettes de prêts de titres	118'865	51'053

Comme la Banque Pictet & Cie SA a temporairement suspendu le securities lending (prêt de titres) en 2020 au début de la pandémie de COVID-19, les produits correspondants ont fortement chuté par rapport à 2019. Il n'y a pas eu de suspension des securities lending en 2021. En conséquence, les recettes ont plus que doublé.

En ce qui concerne les valeurs patrimoniales de l'institution supplétive, les prêts de titres sont uniquement autorisés dans le segment des actions européennes (hors Suisse).

6.6.8 Explications du résultat net des placements

Rendements sur placements de capitaux par branche et au niveau de l'Ensemble de la Fondation	2021	2020
Prévoyance professionnelle	4.2%	4.1%
Comptes de libre passage	1.2%	0.4%
Assurance de risque des personnes au chômage	4.1%	4.2%
Total Ensemble de la Fondation	1.8%	1.1%

La différence de performance entre les branches s'explique par les différentes stratégies de placement mises en place.

Performance par catégorie de placement	Valeur marchande CHF 31.12.2021	2021 Performance	2021 Benchmark	2021 Variation	Valeur marchande CHF 31.12.2020	2020 Performance
Liquidités / Short Duration	10'401'315'711	-0.5%	-0.8%	0.3%	9'279'449'252	-0.4%
Obligations Suisse	3'622'375'430	-1.5%	-2.1%	0.6%	3'424'350'100	0.3%
Obligations Monde	0	0.0%	0.0%	0.0%	2'490'455'456	2.2%
Obligations Monde AAA-AA	1'573'457'742	-5.9%	-4.7%	-1.2%	0	0.0%
Obligations d'entreprises Monde	1'299'309'141	-1.5%	-1.6%	0.1%	0	0.0%
Obligations à haut rendement Monde	60'781'660	-3.4%	-1.3%	-2.1%	0	0.0%
Actions Suisse	640'724'414	23.1%	23.4%	-0.3%	724'123'364	3.6%
Actions Monde	1'590'015'230	25.3%	24.8%	0.5%	1'393'141'515	6.1%
Actions marchés émergents	251'792'573	0.3%	0.5%	-0.2%	300'452'343	8.2%
Valeurs immobilières Suisse	1'209'890'434	7.4%	6.7%	0.7%	1'406'399'363	10.2%
Valeurs immobilières Monde	78'087'021	7.8%	7.8%	0.0%	74'248'839	-4.1%
Matières premières ¹	0	1.9%	2.3%	-0.4%	177'140'403	-7.1%
FX Overlay	69'323'432				18'841'981	
Total global (avec couverture de change)	20'797'072'787	1.8%	1.4%	0.4%	19'288'602'617	1.1%
Total général (sans couverture de change)		1.8%	1.5%	0.3%		0.4%

¹ Vente des matières premières au 08.01.2021 et donc arrêt de la mesure de la performance à partir de cette date

Par rapport au benchmark, le résultat s'est amélioré de 0.4 point de pourcentage. Les deux raisons principales en sont les fonds bien investis dans le domaine Liquidités / Short Duration (prêts aux villes et communes suisses) ainsi que le risque de taux d'intérêt réduit dans les obligations Suisse par rapport à l'indice de référence.

6.6.9 Explications des frais de gestion de fortune

Indicateurs de coûts pour les placements collectifs / pourcentage des frais de gestion de fortune par rapport aux placements transparents en matière de frais	CHF 2021	CHF 2020
Frais de gestion de fortune comptabilisés directement	13'435'645	12'673'107
Somme des indicateurs de frais des placements collectifs	9'425'445	11'477'041
Frais de gestion de fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation	22'861'090	24'150'148
Pourcentage des placements transparents en matière de frais (ratio de frais TER)	0.11%	0.13%

Taux de transparence en matière de frais	CHF 31.12.2021	CHF 31.12.2020
Total des placements de capitaux	20'797'072'787	19'288'602'617
Dont		
Placements transparents	20'797'072'787	19'288'602'617
Placements non transparents selon l'art. 48a, al. 3, OPP 2	0	0
Taux de transparence en matière de frais (part des placements transparents en matière de frais)	100.0%	100.0%

L'institution supplétive investit uniquement dans des placements dont les coûts sont présentés de manière transparente. Les économies d'échelle résultant de la croissance des actifs, de la réduction des placements dans des fonds immobiliers suisses ainsi que de la renégociation des frais avec diverses sociétés de gestion de fortune ont entraîné une réduction du taux TER (total expense ratio) de 0.13% à 0.11%.

6.6.10 Explications des placements chez l'employeur et de la réserve de cotisations des employeurs

Des explications détaillées figurent dans la première partie du rapport de gestion, au chapitre 3.

6.7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Frais d'administration	CHF 2021	CHF 2020
Administration générale et amortissements	29'014'976	28'937'260
Organe de révision	194'237	170'641
Expert-e en prévoyance professionnelle	111'766	96'122
Autorité de surveillance	125'000	125'000
Autres honoraires	17'781	48'097
Total frais d'administration	29'463'760	29'377'120

6.8 Demandes de l'autorité de surveillance

Il n'existe aucune demande de l'autorité de surveillance.

6.9 Autres informations relatives à la situation financière

6.9.1 Liquidations partielles

Il n'y a pas eu de versements de liquidations partielles au cours de l'exercice 2021.

6.9.2 Mise en gage d'actifs

Il existe un contrat de mise en gage avec la Banque Pictet & Cie SA pour garantir d'éventuels engagements issus d'opérations sur dérivés et d'opérations de change à terme. Le droit de gage ne s'applique qu'aux actifs déposés auprès de la Banque Pictet & Cie. SA, dont le montant maximal est limité à 2 milliards de francs.

6.9.3 Procédures juridiques en cours

Du fait de son activité et de sa qualité d'autorité, l'institution supplétive a été impliquée dans de nombreuses procédures judiciaires. Il s'agissait d'une part de procédures devant le Tribunal administratif fédéral suite à des recours contre des affiliations d'office et des décisions de cotisations. D'autre part, il s'agissait aussi souvent de plaintes déposées auprès de tribunaux cantonaux administratifs ou des assurances après un refus de rentes d'invalidité. Plus des trois quarts des cas dans lesquels des prestations d'invalidité faisaient l'objet de contestations provenaient de la branche AC.

Procédures judiciaires en cours au 31.12	Nombre 2021	Nombre 2020
Affiliations d'office	12	16
Décisions de cotisations	8	9
Actions en exécution de prestations	35	38
Procédures d'encaissements	4	6
Total procédures judiciaires en cours	59	69

6.9.4 Engagements locatifs à long terme

Les engagements pour des contrats de bail à long terme se sont élevés à 11.2 millions de francs (année précédente 14.0 millions de francs).

6.10 Événements postérieurs à la date du bilan

Aucune observation.

Zurich, le 4 avril 2022

Fondation institution supplétive LPP

Président du Conseil de fondation Directeur



Lukas Müller-Brunner



Marc Gamba

7 Rapport de l'organe de révision

7 Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

au Conseil de fondation de la Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP), Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP), comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les fonds libres avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Zurich, le 4 avril 2022

BDO SA

Peter Stalder
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Helene Lüscher
Expert-réviseur agréé

8 Lexique et liste des abréviations

8 Lexique et liste des abréviations

8.1 Lexique

Asset-Liability Management (ALM)	L'Asset-Liability Management comprend la gestion de l'actif et du passif du bilan. La capacité de risque, la propension au risque et d'autres interdépendances doivent notamment être prises en compte. La maxime absolue est de trouver un équilibre entre les prestations (passif) et leur financement (actif). Dans l'étude ALM, les placements et les engagements font en outre l'objet d'un contrôle dans le temps quant à leurs rendements et intérêts.
Matières premières	Matières premières standardisées et négociées en bourse, telles que le pétrole brut, les métaux précieux et les produits agricoles.
Degré de couverture (effectif)	Le degré de couverture (effectif) correspond au rapport entre la fortune nette de prévoyance à la date de clôture du bilan et le capital de prévoyance actuariel nécessaire, y compris les provisions techniques. La fortune nette de prévoyance correspond au total de l'actif à la date de clôture du bilan aux valeurs de marché, diminué des dettes, des comptes de régularisation du passif, des réserves de cotisations des employeurs (sans renonciation à utilisation) et des provisions non techniques.
Degré de couverture (théorique)	Le degré de couverture théorique correspond au degré de couverture pour lequel la réserve de fluctuation de valeur est entièrement dotée.
Futures	Les futures sont des opérations à terme standardisées qui sont négociées en bourse. Ils représentent un accord juridiquement contraignant entre deux parties, lesquelles s'engagent à négocier un bien à un prix prédéfini à une date future.
Global Custodian	Le Global Custodian assume la garde fiduciaire et la gestion administrative des placements en titres.
Securities lending	Prêt de titres dans le cadre duquel un titre est cédé par le prêteur à l'emprunteur pour une période de temps limitée. En contrepartie, l'emprunteur paie des frais au prêteur et lui transfère une garantie (en règle générale un autre titre) pour la période de prêt.
Avoir d'épargne	L'avoir d'épargne se compose de l'avoir du compte de vieillesse et de l'avoir du compte complémentaire.
Taux de frais TER	Le taux de frais TER (total expense ratio) ou total des frais sur encours indique, en pourcentage des placements de capitaux, tous les frais encourus pour la gestion et la garde au cours d'un exercice.
Avoir du compte de vieillesse surobligatoire	Avoirs du compte de vieillesse qui excèdent les prestations légales obligatoires selon la LPP.
Value at risk	La Value at risk est une mesure du risque utilisée dans le domaine des risques financiers. La Value at risk correspond au montant maximal de pertes qui ne devrait pas être dépassé pour une probabilité donnée sur un horizon temporel donné.
FX Overlay	La gestion overlay du risque de change vise à réduire les risques spécifiques aux devises liés aux placements dans des titres internationaux. À cet égard, la gestion du risque de change est dissociée des décisions relatives à l'allocation de la fortune et à la sélection des titres des sociétés de gestion de fortune de l'investisseur. En règle générale, la gestion du risque de change est confiée à une entreprise spécialisée, appelée « overlay manager ».
Compte complémentaire	Les prestations d'entrée ou de rachat qui dépassent le montant maximum possible de l'avoir du compte de vieillesse selon le tableau de rachat sont créditées sur le compte complémentaire.

8.2 Liste des abréviations

al.	Alinéa
AEIS	Fondation institution supplétive LPP
RCE	Réserves de cotisations des employeurs
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
ALM	Asset-Liability Management
Art.	Article
AC	Assurance chômage
LPP	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité
OPP 2	Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité
ESG	Environmental Social Governance ; ESG fait référence à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance responsable.
LFLP	Loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (loi sur le libre passage)
CLP	Comptes de libre passage
IBNR	« Incurred but not reported », provision IBNR : provision pour cas de sinistres annoncés tardivement provision pour cas de sinistres annoncés tardivement
LPCC	Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux
let.	Lettre
CHS PP	Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle
REIT	Real Estate Investment Trust ; il s'agit d'un véhicule de placement fiscalement avantageux pour les investissements dans le marché immobilier.
FdG	Fonds de Garantie LPP
LAA	Loi fédérale sur l'assurance-accidents
CR	Contrôle de la réaffiliation
EPL / OEPL	Encouragement à la propriété du logement / Ordonnance sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

9 Adresses

9 Adresses

Direction / secrétariat de la Fondation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.	allemand 041 799 75 75
Direction		français 021 340 63 33
Elias-Canetti-Strasse 2		italien 091 610 24 24
Case postale	E-mail	sekretariat@aeis.ch
8050 Zurich	Web	aeis.ch

Compétente pour : toute la Suisse

Comptes PostFinance

Compte postal CLP	Compte postal	80-13022-7
	BIC / SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH50 0900 0000 8001 3022 7

Compte postal LPP	Compte postal	25-496891-7
	BIC / SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH16 0900 0000 2549 6891 7

Compte postal AC	Compte postal	30-448355-4
	BIC / SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH42 0900 0000 3044 8355 4

Compétente pour : toute la Suisse

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP	Tél.	allemand 041 799 75 75
Comptes de libre passage		français 021 340 63 33
Elias-Canetti-Strasse 2		italien 091 610 24 24
Case postale		
8050 Zurich		

Compétente pour : toute la Suisse

Prévoyance professionnelle obligatoire (LPP), assurance de risque des personnes au chômage (AC) et contrôle de la réaffiliation (CR)

Suisse alémanique

Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Zweigstelle Deutschschweiz
Elias-Canetti-Strasse 2
Postfach
8050 Zürich

Tél. 041 799 75 75

Compétente pour : AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH
BE, FR, GR, VS (partie germanophone des cantons)

Suisse romande

Fondation institution supplétive LPP
Agence régionale de la Suisse romande
Boulevard de Grancy 39
Case postale 660
1006 Lausanne

Tél. 021 340 63 33

Compétente pour : GE, JU, NE, VD,
BE, VS, FR (partie francophone des cantons)

Suisse italienne

Fondazione istituto collettore LPP
Agenzia regionale della Svizzera italiana
Viale Stazione 36, Stazione FFS
Casella postale
6501 Bellinzona

Tél. 091 610 24 24

Compétente pour : TI, GR (partie italophone des cantons)

Fondation institution supplétive LPP
Elias-Canetti-Strasse 2
8050 Zurich
aeis.ch